

Miguel Benítez

Université de Séville

Avec son *Épître à Julie*, rebaptisée *Épître à Uranie* et *Le Pour et contre*, Voltaire entendait sûrement rendre hommage au poète Jean-Baptiste Rousseau, exilé depuis 1712 par un arrêt du Parlement, accusé d'avoir composé des pièces satiriques qu'il aurait attribuées à l'académicien Saurin. Voltaire était en effet convaincu que celui qu'il appelait depuis sa première jeunesse son « maître¹ » était l'auteur des vers du poème intitulé *Numa*, ou *La Moysade*, que lui faisait réciter dans son enfance l'abbé de Chateaufort, son précepteur, et qui étaient, d'après l'abbé Duvernet qui rapporte l'anecdote, « une des premières attaques que la philosophie ait hasardées ouvertement en France contre la religion² ». Voltaire rêvait de rencontrer le poète, auquel il soumettait ses productions, et il n'a pas manqué l'occasion de lui rendre visite à Bruxelles, où Rousseau s'était installé en 1722 après avoir quitté la cour du prince Eugène à Vienne. Duvernet raconte cependant que Voltaire avait composé son *Épître à Julie*

- 1 Lettre à Jean-Baptiste Rousseau, vers le 1^{er} mars 1719 (D 72). Le 23 février 1722, Voltaire se disait encore, dans une lettre adressée au poète, « un disciple tendrement attaché à son maître », et il lui demandait des conseils (D 103).
- 2 *La Vie de Voltaire*, Genève, s.n., 1786, p. 11-12. Sur l'attribution à Jean-Baptiste Rousseau, voir A. Mothu, « Moïse incrédule », préface à son édition du texte, *Minora clandestina I*, Paris, Champion, 2003, p. 97-128. A. Mothu déplore que je n'aie pas inclus *La Moysade* dans l'inventaire des manuscrits philosophiques clandestins à cause de ma prétendue « présupposition qu'un écrit en vers serait impropre à l'expression didactique d'idées philosophiques [...], ou pire, pour [m]a présupposition qu'un texte de cette nature serait d'un intérêt négligeable dans l'histoire des idées » (p. 113), idées qu'il avoue n'avoir trouvées explicitées nulle part dans mes travaux. Il cite neuf copies du poème attribué à Rousseau : on n'ose imaginer que c'est en raison de sa présupposition qu'il n'y en a pas d'autres, ou pire, de sa présupposition qu'il ne faut pas en chercher d'autres. Quoi qu'il en soit, aux copies qu'il a répertoriées, il faut encore ajouter : Cambridge, Harvard Un., Houghton Lib., FR17 ; Grenoble, B.M., 4178 bis ; Krakow, U.B., Gall. Quart 131, f. 315-320 ; Lyon, B.M., PA 50 ; Paris, Arsenal, 3128, f. 309v-310v ; Paris, Arsenal, 3196, f. 581-584 ; Paris, Arsenal, 4845, f. 488-493 ; Paris, B.H.V., 561, f. 194-195.

pour la comtesse de Rupelmonde, qu'il accompagnait dans un voyage en Hollande :

Elle fut faite pour madame *de Rupelmonde*. Cette Dame, à une ame pleine de candeur & un penchant extrême à la tendresse, joignait une grande incertitude sur ce qu'elle devait croire. Elle aimait Voltaire, & déposait avec constance dans son sein ses doutes & ses perplexités ; & ce fut pour fixer son esprit incertain, qu'il fit cette épître dont le but était de lui montrer que pour plaire à Dieu, indépendamment de toute croyance, il suffit d'avoir des vertus³.

100 Ce n'est pas impossible. Mais au-delà de cette motivation, c'est très vraisemblablement à l'intention de Jean-Baptiste Rousseau que Voltaire fit ce poème, qu'il concevait sans doute comme la suite et l'accomplissement de *La Moysade*, l'*Épître à Julie* étant sa première profession de foi déiste, si l'on y tient, mais surtout une attaque d'une extrême violence contre le christianisme, dans la droite ligne des tendances qui ont plutôt caractérisé sa jeunesse. Loin de se sentir flatté par cet hommage de celui qui se voulait son disciple en matière d'art poétique et d'incrédulité, Rousseau aurait immédiatement senti le danger d'entrer en connivence avec un « étourdi », comme il l'appelle, qui avait déjà visité la Bastille, et qui affichait son libertinage à Bruxelles avec ostentation. Duvernet explique que Voltaire avait soumis son « petit poème [...] au jugement & à la correction du pere de *Numa* »⁴. Et Rousseau lui-même laisse assez entendre, dans une lettre publiée dans la *Bibliothèque française* des années plus tard, qu'il faudrait chercher la racine de leur mésentente dans l'effronterie de Voltaire, qui l'aurait ouvertement crédité du poème sur l'imposture des législateurs religieux, et qui aurait été assez sot pour croire qu'il entrerait sans hésiter dans ce jeu :

Il n'est pas question ici des vers infames qui m'ont été si indignement attribués & dans lesquels la malignité la plus noire ne sauroit reconnoître ni mon stile ni ma maniere de penser. S'il y a encore quelqu'un assez impudent pour m'accuser d'en être l'Auteur, il n'y en a plus d'assez sot pour le croire⁵.

Cette brouille semble en tout cas avoir marqué la destinée de l'*Épître à Julie*.

3 *La Vie de Voltaire, op. cit.*, p. 51-52.

4 *Ibid.*, p. 51.

5 « Lettre de Monsieur Rousseau à Monsieur *** », dans *Bibliothèque française, ou Histoire Littéraire de la France*, t. XXIII, Première Partie. À Amsterdam, chez H. du Sauzet, 1736, p. 138-154 (à la p. 145). La lettre est datée « À Enghien ce 22 mai 1736 ».

LA RÉDACTION DE L'ÉPÎTRE

Les semences d'incrédulité déposées par l'abbé de Chateauneuf dans le cœur de son disciple ont tôt germé. En avril 1726, le curé de Saint-Paul dénonce à Hérault, lieutenant de police, un très jeune Voltaire qui se répandait déjà à Paris « prêchant le déisme tout à découvert, aux toilettes de nos jeunes seigneurs », et dont l'inconduite s'était prolongée pendant une quinzaine d'années⁶. Le témoignage de Jean-Baptiste Rousseau confirme le goût de la provocation du jeune Voltaire, qui scandalise la société bruxelloise à l'occasion de son passage dans la ville en 1722, dans la suite de la marquise de Rupelmonde :

Monsieur le Comte de Lanoy que je trouvai à midi chez le Marquis de Prié, me demanda ce que c'étoit qu'un jeune homme qu'il venoit de voir à l'Eglise des Sablons & qui avoit tellement scandalisé tout le monde par ses indécences durant le service, que le Peuple avoit été sur le point de le mettre dehors. J'appris le moment d'après par un Compliment de Voltaire que c'étoit lui même qui étoit arrivé dans la Ville à minuit, & qui avoit commencé à y signaler son entrée par ce beau début⁷.

Les jours suivants, Rousseau le promène dans des maisons qu'il fréquentait, et où, raconte-t-il, « à ma grande surprise, il ne debuta pas mieux qu'il

- 6 *Archives de la Bastille. Documents inédits recueillis et publiés par F. Ravaisson. Règnes de Louis XIV et de Louis XV (1709-1772)*, Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, éditeurs, 1881, t. XII, p. 132-133. Prudemment, l'auteur de la lettre a jugé qu'il ne devait pas s'identifier.
- 7 « Lettre de Monsieur Rousseau à Monsieur *** », *op. cit.*, p. 145. Les rapports de police de l'époque montrent que la conduite de Voltaire à cette occasion n'était pas une nouveauté. Nous apprenons ainsi par un rapport daté de Paris le 25 juillet 1701 qu'un nommé Charriere « avoit commis dans l'Eglise de St Germain l'auxerrois les infamies les plus obscenes et les plus scandaleuses » ; le 15 décembre, un autre rapport signale que Des Maries, « fameux libertin », provoqua un « tres grand scandale » dans l'église de Saint-Roch, « estant au salut du St Sacrement » (Paris, BnF, Fr 8123, f. 140 et 222). Quelques années plus tard, d'Argenson dit dans un rapport daté du 5 novembre 1708 qu'un certain Duchenois « avoit commis des irreverences scandaleuses dans l'Eglise des Jacobins », tandis qu'un autre Blanchard aurait aussi « commis les dernieres irreverences dans l'Eglise de saint Germain Lauxerrois, et ayant eu l'insolence de manquer de respect envers les Ecclesiastiques qui luy en ont fait des reprimandes charitables » (Paris, BnF, Fr. 8120, f. 340v-341). Les mêmes documents font voir que les peines encourues dans ces cas n'étaient pas particulièrement sévères : d'Argenson se plaint que Charriere n'ait été condamné par le Parlement qu'à « un bannissement de quelques années », mais il ne demande lui-même que de retenir des Maries au For-l'Évêque « pendant quelques semaines » et d'envoyer Blanchard « en prison pour un mois ou deux ». Ce relâchement pourrait expliquer la désinvolture de Voltaire à l'égard de cette accusation dans la réponse qu'il envoie aux éditeurs de la *Bibliothèque française*, où il avoue qu'il aurait pu « avoir été un peu indévoit » à cette occasion, avoir « eu des distractions à la Messe » ou « avoir causé dans une Eglise » (« Lettre de Monsieur de Voltaire A Messieurs les Auteurs de la Bibliothèque française », datée de « Cirey en Champagne, ce 20 septembre 1736 », dans *Bibliothèque française*, t. XXIV, Première Partie, À Amsterdam, chez H. du Sauzet, 1736, Article VII, p. 155).

avoit fait dans l'Eglise des Sablons. Son séjour fut d'environ trois semaines, pendant lesquelles j'eus à souffrir, pour l'expiation de mes pêchés, tout ce que l'importunité, l'extravagance, les mauvaises disputes d'un étourdi fieffé, peuvent causer de supplice à un homme posé & retenu⁸ ». Le poète exilé s'est pourtant bien gardé de manifester son mécontentement à son disciple dévoué, qui croyait sûrement acquérir par là des mérites auprès de lui. Certes, le jugement critique que Rousseau dit lui avoir transmis à l'occasion de sa lecture précipitée du poème sur la Ligue aurait dû mettre Voltaire sur ses gardes, le maître lui conseillant déjà « en ami d'y corriger les declamations Satiriques & passionnées, où il s'emporte à tout propos contre l'Eglise Romaine, le Pape, les Prêtres Seculiers & Reguliers, & enfin contre tous les Gouvernemens Ecclesiastiques & Politiques, le priant de songer qu'un Poème Epique ne doit pas être traité comme une Satire⁹... ». Apparemment, aveuglé par ses partis pris à l'égard de celui qu'il regardait toujours comme son maître, Voltaire ne s'est douté de rien. Toujours est-il qu'à son retour de Hollande, il a été encore amicalement reçu par Rousseau, dont il a continué à chercher la complicité, comme celui-ci le rappelle dans la suite de son récit :

Tout alloit encore assez bien entre nous, lorsqu'un jour m'ayant invité à le mener à une promenade hors de la Ville, il s'avisa de me reciter une Pièce en Vers de sa façon, portant le titre d'*Epitre à Julie*, si remplie d'horreurs contre ce que nous avons de plus saint dans la Religion, & contre la personne même de Jesus-Christ, qui y étoit qualifié par tout d'une Epithete, dont je ne puis me souvenir sans fremir ; enfin si marquée au coin de l'impiété la plus noire, que je croirois manquer à la Religion & au Public même si je m'étenois d'avantage sur un Ouvrage si affreux, que j'interrompis enfin en prenant tout-à-fait mon sérieux & lui disant, que je ne comprenois pas comment il pouvoit s'adresser à moi pour une confidence si detestable. Il voulut alors entrer en raisonnement & venir à la preuve de ses principes. Je l'interrompis encore & je lui dis, que j'allois descendre de Carosse s'il ne changeoit de propos. Il se tût alors & me pria seulement de ne point parler de cette Pièce, je le lui promis & je lui tins parole : mais d'autres personnes avec qui vraisemblablement il n'avoit pas pris

8 « Lettre de Monsieur Rousseau à Monsieur *** », *op. cit.*, p. 145.

9 *Ibid.*, p. 146. Une lettre de Jean-Baptiste Rousseau à Brossette datée de Bruxelles le 20 septembre 1722 confirmerait ce récit : « M. de Voltaire a passé ici onze jours, pendant lesquels nous ne nous sommes guère quittés. J'ai été charmé de voir un jeune homme d'une si grande espérance. Il a eu la bonté de me confier son Poème pendant cinq ou six jours. Je puis vous assurer qu'il fera un très-grand honneur à l'Auteur. Notre nation avoit besoin d'un ouvrage comme celui-là : l'oeconomie en est admirable, & les vers parfaitement beaux. A quelques endroits près, sur lesquels il est entré dans ma pensée, je n'y ai rien trouvé qui puisse être critiqué raisonnablement » (*Lettres de Rousseau sur différens sujets de Littérature*, Nouvelle édition. À Genève, Chez Barrillot & Fils, 1750, t. 1, p. 128).

la même précaution m'en parlerent dans la suite & entr'autres une Dame de la première considération en France, & un Prince dont il devinera aisément le nom & dont le témoignage n'est pas moins respectable que sa naissance & ses grandes qualités. Je dirai plus bas à quelle occasion il a changé le titre & mitigé les expressions de cette infame Poésie, qui, en l'état où il l'a mise, ne laisse pas de faire encore horreur aux Libertins même¹⁰.

Rousseau confie qu'il avait lui-même récité pour Voltaire, en présence de M^{me} de Rupelmonde, lors de leur premier séjour à Bruxelles au mois de septembre, avant leur départ pour la Hollande, « quelques-uns des Ouvrages nouveaux » destinés à l'édition qu'il préparait de ses œuvres. C'était donc là le moment et la compagnie idoines pour que Voltaire, à son tour, fit connaître son épître. S'il ne l'a pas fait, c'est certainement qu'elle n'existait pas encore. D'ailleurs, le premier qui dit avoir entendu l'épître des lèvres mêmes de Voltaire est l'anonyme correspondant de Rousseau à La Haye qui mettra entre les mains des éditeurs de la *Bibliothèque française* la lettre où l'auteur prétendu de *La Moysade* raconte l'affaire, comme il le dit dans sa lettre d'envoi au journal :

Vous verrez dans cette Lettre [de Rousseau] l'Histoire de la fameuse *Épître à Uranie*, je puis la confirmer, la même chose m'étant arrivée à la Haye, où Voltaire me l'a lûe aussi, lors de son voyage avec Mad. de Rupelmonde, je lui en dis mon sentiment encore un peu plus vivement que M^r Rousseau ; il me demanda le secret, que je lui ai gardé inviolablement, jusqu'à ce que j'ai su qu'il l'avait mise, en justice, sur le compte du cher & aimable Abbé de Chaulieu, qui étant mort ne pouvoit repousser la Calomnie, & à la mémoire duquel j'ai crû devoir le témoignage que je lui ai rendu, dans cette occasion¹¹.

On pourrait ainsi conjecturer que l'idée même du poème aurait pu venir à Voltaire à l'occasion du jugement porté par Rousseau à la lecture de son poème sur la Ligue : dans cette hypothèse, Voltaire aurait cru comprendre que « le maître » regrettait les limitations que le genre épique adopté apportait à sa critique de la religion. C'est pourquoi il aurait songé à produire une satire

10 « Lettre de Monsieur Rousseau à Monsieur *** », *op. cit.*, p. 148-149. Il se pourrait que la réaction de Rousseau ne s'explique pas seulement par des raisons de prudence. Dans une lettre à Brossette datée de Vienne le 18 juin 1721, à propos de l'éloge de Chaulieu fait par Voltaire à l'occasion de sa mort (au duc de Sully, 18 août 1720, D 91), Rousseau reproche à l'abbé d'avoir été « un vieux badin, qui confond tous les sujets dans le même badinage » (*Lettres de Rousseau sur différents sujets de Littérature, op. cit.*, t. 2, p. 333).

11 « Lettre aux Auteurs de la *Bibliothèque française* », dans *Bibliothèque française*, t. XXIII, p. 133-138 (aux p. 137-138). Il se pourrait cependant que Rousseau ait inventé ce correspondant.

où l'incrédulité qu'il croyait partager avec le poète exilé eût pu s'épanouir sans corset.

On peut cependant se demander si Voltaire ne caressait pas déjà ce projet avant sa rencontre avec Rousseau, en sorte que ce premier contact personnel aurait davantage été le détonateur qui aurait accéléré la composition du poème. En effet, l'*Épître à Julie* attaque le christianisme dans sa version janséniste. Or, très probablement, Voltaire demanda à Thieriot le poème de Louis Racine intitulé *La Grâce* sur le chemin qui le menait à Bruxelles. Dans une missive à son ami datée de cette ville le 8 septembre, Voltaire parle de deux lettres qu'il lui aurait adressées les jours précédents, et il précise : « Je ne vous y mandais rien d'essentiel ; je vous y faisais des prières et des remerciements que je réitère » (D 119) ; il voulait peut-être lui rappeler sa commande de manière cryptée. Cette conjecture semble appuyée par les termes avec lesquels Voltaire s'exprime dans une autre lettre qu'il commença à rédiger à son adresse le 11 septembre : « Je vous prie toujours très instamment de m'envoyer le poème de la grâce et de n'en rien dire à personne. Vous n'avez qu'à adresser le paquet à la Haye chez madame de Rupelmonde. J'y serai dans trois ou quatre jours » (D 121)¹². Il se pourrait cependant que Thieriot n'ait pas lu ces mots. En effet, Voltaire parlait dans cette lettre d'une autre missive que son ami lui aurait entre-temps envoyée à Bruxelles, par erreur, au lieu de Cambrai, chez monsieur de Morville, ambassadeur de la France à La Haye, et qui se serait égarée. Or, dans une apostille qu'il ajoute quelques jours plus tard, le 18 septembre, peu avant son départ pour la Hollande, Voltaire soulève encore la question de la lettre égarée, et il demande à Thieriot de lui mander « sitôt la présente reçue ce qu'il y avait d'important dans cette lettre ». À la fin cependant, il signale qu'il vient de recevoir une lettre de lui « non datée ». Il s'agit sûrement de celle qu'il attendait, puisqu'il a barré dans la missive qu'il rédigeait pour son ami tout ce qui s'y rapportait, y compris l'apostille, ainsi que le passage concernant l'ouvrage de Racine, ce qui prouverait que Thieriot avait bien reçu sa commande¹³. Quoi qu'il en soit, le 2 octobre,

12 Si Voltaire demande à Thieriot le secret, c'est peut-être que l'édition était clandestine, mais aussi et surtout qu'il ne voulait pas que Racine lui-même, qui restait son ami, pût le soupçonner d'être l'auteur de l'attaque qu'il préparait. On a toutefois considéré que « la colère de M. de R[ichelieu] » dont il est question au début de cette lettre aurait pu être provoquée par la connaissance que celui-ci aurait eue, par l'intermédiaire de Thieriot, de l'attaque que Voltaire s'appropriait à mener contre Racine : le contexte montre cependant que Richelieu se plaint plutôt du fait que Voltaire a quitté Paris sans lui faire ses respects.

13 Paris, BnF, Fr. 12938, f. 49-55. Les éditeurs de la *Correspondance* dans les *Œuvres complètes de Voltaire* attribuent les coupures aux éditeurs de Kehl, et disent corrompu le texte publié pour la première fois par L.-S. Auger dans le *Supplément au recueil des lettres de M. de Voltaire* (Paris, Xhrouet, 1808, t. 1, p. 3-8 – et non pas 2-6), où manquent la plupart des passages biffés dans le document manuscrit. Après cependant avoir barré le début de

Voltaire donne encore des instructions à Thieriot, depuis La Haye, sur l'envoi du poème, à un moment cependant où il aurait déjà terminé le texte censé le critiquer, si l'ouvrage dont il parle à son correspondant dans cette lettre est bien l'*Épître à Julie*, comme la critique s'accorde à l'affirmer :

Je viens d'achever un ouvrage d'un autre genre que je vous montrerai à mon retour et dont je ne peux vous rien dire à présent. Les cafés ne verront pas celui-là sur ma parole. Si vous n'avez pas déjà mis à la poste le poème de M. Racine envoyez-le moi sous l'enveloppe de M. de Chamberi, ministre de France auprès des états généraux à la Haye. (D 125)¹⁴

Il insista par la suite pour avoir le poème de Racine : c'est qu'il songeait sans doute à remanier son épître, avant de la lire à Rousseau à son retour à Bruxelles¹⁵.

sa lettre, Voltaire a introduit dans la suite, entre les lignes, ces mots de salutation : « Je suis fort étonné, *mon cher ami*... », ce qui suggère que la rédaction définitive de cette lettre devait commencer par ces mots. Il n'y a pas la moindre trace de cette correction dans l'édition de la Voltaire Foundation, mais Auger n'en tient pas compte non plus ; celui-ci a pourtant publié le passage concernant l'ouvrage de Racine, qui est barré dans le manuscrit de deux traits croisés, tandis que les autres le sont d'un seul trait. (Je remercie S. Matton de sa transcription du texte édité par Auger.)

- 14 Il est en revanche invraisemblable qu'il parle encore de cette épître quand il écrit à Thieriot le 8 octobre : « Ne dites de mes vers à personne » (D 129). Craintif devant les réactions soulevées par la publicité donnée à des vers qu'il avait adressés au cardinal Guillaume Dubois, il prie Thieriot de se montrer discret en ce qui concerne celles de ses productions qui n'étaient pas destinées à circuler en public.
- 15 Voltaire a bien fini par avoir l'ouvrage, comme il le confirme dans la lettre citée à Thieriot du 8 octobre : « Je viens de recevoir le poème de Racine [...] » (D 129). En réalité, il connaissait déjà le poème, imprimé depuis 1720, qu'il avait glosé dans des *Vers à Louis Racine* parus dans la feuille janséniste *Mémoires historiques et critiques* du 30 janvier 1722. L'*Épître à Julie* porte les traces de cette première lecture critique de Racine, où Voltaire lui rappelait : « [...] ton Dieu n'est pas le mien. / Tu m'en fais un Tyran, je veux qu'il soit mon Père ». En s'adressant à la divinité, le poète reprend cette opposition dans sa seconde composition : « On te fait un tyran, je cherche en toi mon père ». Voltaire n'avait donc nullement besoin d'avoir le poème de Racine devant les yeux pour faire la critique du Dieu tyrannique des jansénistes. On dirait cependant que l'épître porte la marque d'une lecture immédiate du poème sur la grâce. À propos de la condamnation des peuples qui auraient ignoré le christianisme, celui-ci s'exclamait : « Que de peuples, hélas, que de vastes contrées / À leur aveuglement sont encore livrées, / Assises loin du jour dans l'ombre de la mort ». Voltaire reprend l'image pour la corriger, jugeant que ce sont les peuples qui sont dans l'obscurité, et pas les contrées : « Il [Dieu] en demande compte à cent peuples divers / Assis dans la nuit du mensonge, / Et dans l'obscurité où lui-même les plonge ». Quoi qu'il en soit, il est certain que Racine s'est senti visé par l'attaque, et qu'il prendra fait et cause pour Jean-Baptiste Rousseau lorsque celui-ci dévoilera l'affaire en 1736. Sur les rapports de Voltaire et de Racine, voir E. Guittou, « Un poème hardi et singulier : *La Grâce* de Louis Racine », dans *La Régence*, Paris, A. Nizet, 1970, p. 165-173 ; H. T. Mason, « Voltaire and Louis Racine », dans R. J. Howells, A. Mason, H. T. Mason and D. Williams (dir.), *Voltaire and his world. Studies presented to W. H. Barber*, Oxford, Voltaire Foundation, 1985,

L'incident révélé par Rousseau a définitivement brouillé les rapports entre les deux poètes. Il raconte encore que Voltaire a médité de lui devant plusieurs personnes, sur le chemin de retour en France puis à Paris. Leur relation n'a cessé de se dégrader par la suite. Rousseau aurait menacé dès 1724, à mots à peine voilés, de dénoncer Voltaire aux autorités comme étant l'auteur de cette épître violemment anti-chrétienne. D'après lui, ces menaces seraient à l'origine des changements introduits dans l'*Épître à Julie* une dizaine d'années plus tard. Rousseau n'ayant pas ménagé la *Mariamne* de Voltaire dans une lettre privée, après l'échec de ses premières représentations, il écrit à son correspondant en Hollande :

106

Je ne sçai comment ma Lettre vint à sa connoissance, mais elle m'en attira bientôt une autre anonyme & d'une écriture contrefaite où j'étois accommodé de toutes pièces, à laquelle je me contentai de répondre en huit lignes, qu'après la maniere dont il avoit traité Jesus-Christ, je n'étois pas assez délicat pour m'offencer de ses injures, mais que je l'avertissois qu'un homme qui avoit donné une telle prise sur lui étoit obligé d'être sage & d'éviter sur tout de se faire des Ennemis. J'ai passé depuis 8. à 9. ans sans entendre parler de lui, du moins relativement à moi ; son aventure près de l'Hôtel de Sully, sa fuite de France, ses extravagances à Londres & ses démêlez avec son Libraire qui servoient tous les jours de matiere aux Gazettiers avant qu'il eût mis celui d'Utrecht dans ses interêts, ne me regardant ni de près ni de loin. Mais l'avis charitable que je lui avois donné dans mon billet le fit à son retour en France songer à ses affaires, & ce fut aparamment ce qui l'engagea à changer le titre de son Epitre à Julie en celui d'Epitre à Uranie & d'en convertir les Blasphemes en ceux qu'il y a substituez, où il se contente d'avouer qu'il n'est pas Chrétien & de soutenir qu'il est ridicule de l'être, ce qui n'en parut pas pour cela moins digne des attentions de la Police où il fut cité & où il se tira d'affaire en disant que cet Ouvrage n'étoit pas de lui, mais du feu Abbé de Chaulieu. Si ce fait est vrai, comme une personne digne de foi m'en assure, on peut voir sur qui doivent retomber ses lieux communs sur la Calomnie¹⁶.

p. 101-116 ; A. McKenna, « La diffusion clandestine des œuvres de Voltaire : un exemple », dans U. Kølving et Ch. Mervaud (dir.), *Voltaire et ses combats*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, 2 vol., t. 1, p. 455-465 (surtout p. 458-459).

16 *Bibliothèque française*, t. XXIII, Première Partie, *op. cit.*, p. 150-151. La réponse de Voltaire aux éditeurs du journal confirme indirectement que l'origine de son inimitié avec Rousseau était le fait qu'il lui avait attribué *La Moysade* : « Je lui recitai, dit-il, une Epitre contre la Religion Chrétienne. Si c'est la *Moysade*, dont il veut parler, il sait bien que ce n'est pas moi qui l'ai faite. Il assure qu'à la Police de Paris j'ai été appelé en jugement pour cette Epitre prétenduë. Il n'y a qu'à consulter les Registres ; son nom s'y trouve plusieurs fois, mais le mien n'y a jamais été. Rousseau voudroit bien que j'eusse fait quelque Ouvrage contre la Religion, mais je ne peux me résoudre à l'imiter en rien » (« Lettre de Monsieur de Voltaire A Messieurs les Auteurs de la Bibliothèque française », *op. cit.*, p. 157-158). En ce

LA DIFFUSION CLANDESTINE DU POÈME

Le récit des origines de cette inimitié qui devait opposer les deux hommes pendant de longues années n'est pas très différent chez Duvernet. Celui-ci avoue que Rousseau avait interrompu la lecture par Voltaire du poème, le disant d'« une impiété horrible ». Il identifie le texte qui avait provoqué la réaction indignée de Rousseau et confirme sa circulation une dizaine d'années plus tard : « C'était une *Épître à Julie* qui, dix ans après, parut sous le titre d'*Épître à Uranie*, & qui aujourd'hui est connue sous le titre de *le pour & le contre*¹⁷ ». Nous savons cependant que Voltaire n'était pas à ce point insouciant qu'il ait jugé pouvoir laisser circuler librement son *Épître à Julie*. Il dit déjà, dans la lettre citée à Thieriot du 2 octobre 1722, qu'il ne compte pas mettre son poème à la portée de tout le monde. Il demande aussi la discrétion à l'ami de Rousseau qu'il a visité à La Haye – si celui-ci n'est pas une invention du poète – et à Rousseau lui-même. Toujours est-il que ce dernier révèle, comme nous l'avons vu, que Voltaire avait communiqué son poème à « une Dame de la première considération en France, & [à] un Prince dont il devinera aisément le nom ». Nous savons d'ailleurs que Voltaire ne s'est pas borné à lire son poème dans des cercles privés. Très tôt, il en a laissé tirer des copies¹⁸.

qui concerne l'attribution par Voltaire à Chaulieu de son épître, la « personne digne de foi » dont parle Rousseau semble bien informée : si Voltaire n'a pas été appelé dans les bureaux de la police, il est du moins certain qu'il donnait son épître à l'abbé. Il le fera encore à l'occasion de sa première édition, dans une lettre à Hérault datée de Cirey le 21 février 1738, où il est question d'« un recueil de chansons atroces faites pendant la Régence et de pièces licencieuses sous le nom de M. Ferrand. Il y a dans ce dernier recueil une pièce de l'abbé de Chaulieu que l'on prétend que la calomnie m'attribue, elle est intitulée *Épître à Uranie* » (D 1461). Le jour suivant, il s'adresse à Thieriot dans des termes semblables : « J'écris pour avoir ce recueil de Ferrand dont vous me parlez, mais je vous avoue que je suis toujours, dans des transes, que ces maudits livres ne troublent mon repos. Je pardonne aux almanachs du Diable, mais je crains la calomnie. Je crains qu'on ne m'impute des vers de l'abbé de Chaulieu qu'on a déjà mis sur mon compte. / Je vous demande en grâce mon cher ami de me mander sur-le-champ, ce que vous savez de ce livre, s'il fait du bruit, s'il y a quelque chose à craindre des calomnies du monde que vous habitez. Je vous prie de ne pas perdre un instant, et de me tirer de l'inquiétude où cette nouvelle m'a mis » (D 1462).

17 *La Vie de Voltaire, op. cit.*, p. 51-52.

18 En ce qui concerne la circulation manuscrite de l'épître de Voltaire, I. O. Wade (« *The Épître à Uranie* », *Publications of the Modern Language Association of America*, XLVII (1932), p. 1066-1112) mentionnait 12 copies : Châlons-sur-Marne, B.M., 284 ; Lyon, B.M., PA 54 ; Orléans, B.M., 1148 ; Paris, AN, MM 859 ; Paris, Arsenal, 2949 ; Paris, Arsenal, 3130 ; Paris, Arsenal, 3310 ; Paris, BnF, Fr. 10476 ; Paris, Mazarine, 3944 ; Saint-Petersbourg, R.N.B., Fr F XIV 21 ; Troyes, B.M., 2730 ; Warszawa, BN, Fr Q 14. Il faudrait ajouter deux fragments : Saint-Petersbourg, R.N.B., impr. 11-5-90 et Roma, B.A.V., Inst. misc. 5370. Haydn T. Mason répertorie d'autres copies dans son édition du poème dans les *Œuvres complètes de Voltaire* [désormais, *OCV*], t. 1B (Oxford, Voltaire Foundation, 2002), p. 463-502 : Arnhem, Archive Bentinck, 382 b-c ; Darmstadt, Hessische Staatsarchiv, H.A. IV. 558.4 ; Genève, Archives Tronchin, 357, n° 15 ; London, B.L., Add. 4456 ; New York, Pierpont Morgan L.,

En effet, le curé de Saint-Paul croit qu'il a été mis à la Bastille en 1726 sur le soupçon d'avoir produit une pièce où il s'emportait contre le Christ :

Tout homme qui se déclare ennemi de J.-C., notre divin maître et bon sauveur, est un impie que nous devons poursuivre à cor et à cris. Je dois avouer néanmoins que je n'ai pas vu la pièce dont on le soupçonne être auteur et qu'ainsi, je n'ai garde de l'accuser, mais il l'est d'avoir parlé autant qu'il a trouvé d'auditeurs. C'est de quoi je ne suis que trop bien informé ; l'Ancien Testament, selon lui, n'est qu'un tissu de contes et de fables, les apôtres étaient de bonnes gens idiots, simples et crédules, et les Pères de l'Église, saint Bernard surtout, auquel il en veut le plus, n'étaient que des charlatans et des suborneurs¹⁹.

Certes, le curé a seulement entendu parler de l'écrit, et les indiscretions de Voltaire dépassent le contenu de l'épître, telle que nous la connaissons. Toujours est-il que l'une des copies localisées du poème, portant le titre d'*Épître à Uranie*, semble contemporaine de l'emprisonnement de Voltaire (Saint-Petersbourg, R.N.B., Fr F XIV 21 D, f. 31-34)²⁰.

108

Rousseau et Duvernet datent cependant la circulation de l'épître du début des années trente, le premier assurant que Voltaire l'avait remaniée à cette occasion pour « mitiger » son impiété. Une lettre que le poète adresse à son ami Thieriot le 30 juin 1731 semblerait confirmer ce double témoignage :

J'ai revu aussi toutes ces petites pièces fugitives à qui vous faites plus d'honneur qu'elles ne méritent. Je les ai corrigées avec soin. Je compte quand je serai à Paris troquer avec vous de portefeuille. Je vous donnerai les pièces qui vous manquent et vous me rendrez celles que je n'ai pas. Comptez que vous gagnerez au change, car vous n'avez pas l'*Uranie*, et puisque vous êtes

MA 634 ; Paris, Arsenal, 4846 ; Paris, B.H.V., Rés. 2025 ; Paris, BnF, NAFr. 15591 ; Rouen, B.M., Académie des Sciences C 38 bis ; Yale, Lewis Walpole L., du Deffand Papers. Il faudrait encore ajouter d'autres exemplaires à cette liste : Barnard Castle, Bowes Museum, FO/91 Re ; Cambridge, Harvard University, Houghton Lib. FR 17 ; Dresden, SLB, J 59 b (20) ; Grenoble, B.M., 4043 ; Grenoble, B.M., 4178 ; Halle, UuLB, Yg Quart. 29 ; Hamilton (Ontario), McMaster U.L., ms 28 ; Helsinki, Y.K., D III 2 ; Krakow, B.U., Gall. Quart. 17 ; Leiden, UB, March. 48 ; London, B.L., Add. 63648 ; Paris, Arsenal, 3194 ; Paris, Arsenal, 4989 (f. 151v-153, fragments) ; Paris, BnF, Fr. 15362 ; Paris, Sorbonne, 1566 ; Reims, A.M., 824 ; Reims, B.M., 2471 ; Roma, B.A.V., Patetta 827 ; Rouen, B.M., O 57 ; Rouen, B.M., Montbret 443 ; Rouen, B.M., Montbret 553² ; Warszawa, B.U., 278 (fragment) ; Wittenberg, Evang. Predigerseminar, A III 20 (1). Il existe aussi des copies manuscrites du poème en anglais (London, B.L., Add. 63648), en allemand (Halle, UuLB, Misc. Quart. 12 ; Wrocław, B.U., Mil. IV 215), en russe (Moscou, RGB, Fond 178, n° 8476), en italien (Siracusa, collect. privée Giorgio Piccitto), et en latin (Halle, UuLB, Misc. Quart. 12).

¹⁹ *Archives de la Bastille*, op. cit., p. 132-133.

²⁰ La copie fait partie d'une « Collection des pièces en vers saisies sur les auteurs ou écrites par eux pendant leur détention à la Bastille ». D'après I. O. Wade, la pièce la plus tardive contenue dans le recueil date de 1727 (« *The Épître à Uranie* », art. cit., p. 1102-1103).

un homme discret vous l'aurez. *Quia super pauca fuisti fidelis supra multa te constituam.* (D 417)

Le président Bouhier semble parler de l'*Épître à Uranie* dans une lettre du 18 décembre 1731, où il écrit à Mathieu Marais à propos de Voltaire : « un de ses amis m'a dit avoir vû de sa façon un Poëme MS. très beau, où il développe un système de Religion plus qu'Epicurien²¹ ». Quelques mois plus tard, le 1^{er} octobre 1732, l'abbé Leblanc demande au même Bouhier s'il connaît « l'Épître à M^e De Rupelmonde qui a été attribuée à notre Sophocle », et qu'il juge « l'ouvrage le plus scandaleux que j'aie encor vû ». Il ajoute encore : « Si vous en êtes curieux je pourrais vous la faire voir. Il y a près d'un an qu'elle parut ici pour la première fois²² ». Il est en effet avéré que les copies se multiplièrent dès le début des années trente. Parmi les copies manuscrites localisées à ce jour, l'une, intitulée *Épître à Madame.....*, est datée du « 15 février 1732 » (Paris, BnF, Fr. 10476, f. 349-351) ; sans doute, le copiste entendait dater plutôt le poème lui-même, puisqu'une autre copie de la main de P. Marchand, qui a pour titre *Lettre de Phalaris à Uranie sur la religion*, porte exactement la même date (Leiden, UB, March. 49, f. 63-64)²³. Le texte qu'Étienne Jamet reproduit dans sa *Polyanthea, Stromates ou Miscellanea, ou Chaos*, sous le titre *La Religion. Épître à Uranie. Par Voltaire*, se dit « Cop. le D. 30 : mars 1732 » (Paris, BnF, Fr. 15362, t. I, f. 147-153)²⁴. Une autre copie, qui circule dans un recueil de pièces diverses sous un titre différent, *Épître Sur La Religion. Par Wolter a Madame la Duchesse De Rupellemonde, sous le nom d'Uranie*, doit sans doute remonter aux mêmes années, toutes les pièces datées dans le recueil étant des années 1731 et 1732 (Paris, Mazarine, 3944, f. 22r-v)²⁵. Le poème *Sur la Religion. A Uranie*, contenu dans un *Recueil de diverses pieces fugitives, tant en prose qu'en vers Qui n'ont pas été imprimées*, date sûrement des mêmes années ; ici, le texte est anonyme, mais il est dit « de Voltaire » selon une note marginale (Paris, Arsenal, 3310, f. 34-39). Enfin, une dernière copie, au titre composé, *Le Déisme de Voltaire. Épître à Madame de....*, se trouve

21 Paris, BnF, Fr. 25541, f. 475 ; *Correspondance littéraire du président Bouhier*, éd. H. Durant, t. XI, *Lettres de Mathieu Marais*, 4 (1730-1732), Saint-Étienne, Université de Saint-Étienne, 1984, p. 292.

22 Paris, BnF, Fr. 24412, f. 407v.

23 La copie Darmstadt, Hessisches Staatsarchiv, H.A. IV. 558.4 porte le même titre : *Lettre de Phalaris à Uranie sur la Religion* ; elle n'est pas datée.

24 Ce tome contient des textes recopiés en 1730-1735, et il a été relié en janvier 1736. Il porte en épigraphe : « *Aurea dicta depascor.* Lucretius l.2.3 » – en réalité, III, 12 : « *omnia nos itidem depascimur aurea dicta.* ».

25 Le texte est disposé en deux colonnes. Le recueil présente deux paginations différentes et toutes les pages sont paraphées, ce qui fait croire que ces documents ont été saisis par la police.

dans un autre recueil de pièces fugitives, placée au milieu de textes qui sont tous datés dans les copies de 1736 (Paris, Sorbonne, 1566, f. 295-297v)²⁶. De ces mêmes années trente date encore la copie la plus significative connue à ce jour, envoyée par Voltaire à son ami Cideville dans un recueil de « Pièces fugitives », sous le titre *Le Pour et contre*, établie par son valet de chambre Ceran et corrigée vraisemblablement de la main de l'auteur (Rouen, Académie des Sciences C 38 bis, f. 69v-76v)²⁷. Si le poème a commencé à toucher un public plus large après 1732, comme il semble évident, la réaction bien-pensante a été immédiate, ce qui n'est pas en soi-même étonnant, étant donné son impiété. Le *Mercur de France* publie, dans sa livraison de mars 1732, une *Épître à Uranie. Contre les Impies*, et son éditeur rappelle que le texte qui a provoqué cette réponse « a couru le monde et [...] a fait assez de bruit²⁸ » ; le mois suivant paraît dans le même journal le poème *A l'auteur de l'Épître à Uranie* d'Alexandre Tanevot²⁹, repris dans ses *Poësies diverses*³⁰. L'année suivante, Michel-Chrétien Deschamps publie *La Religion défendue*, un long

110

- 26 La copie existant à Hamilton, McMaster University Library, William Ready Division of Archives and Research Collections, sous le titre *Épître à Uranie*, est datée aussi dans le catalogue « before 1736 ». Le recueil Helsinki, Y.K., D III 2 contient une *Épître à Uranie* reliée ensemble avec la *Dissertation philosophique sur la mort* de Radicati, parue en anglais en 1732, et avec une *Dissertation ou recherche sur l'autorité canonique de l'évangile de St Matthieu*, datée dans la copie « A Londres 1732 » ; mais l'épître de Voltaire est de la main d'un copiste différent.
- 27 Le recueil s'ouvre (f. 3) par un « envoy » de Voltaire à Cideville. Celui-ci a écrit sur la page de garde : « Ce Recueil charmant m'a été envoyé par l'auteur au commencement de mars 1735 », et au f. 106 : « icy finissent les pieces que Mr de Voltaire m'a envoyées De l'autre costé commencent celles que j'ay pu recouvrer / j'ay beaucoup de ses lettres dont ce n'est pas icy la place ». Voltaire y a mélangé ses poèmes, depuis « Le Cadenat écrit a l'age de 15 ans » (f. 97-103) jusqu'au poème intitulé « Au camp de Philisbourg le 3 juillet 1734 » (f. 85-88) ; de son côté, le dernier poème ajouté par Cideville est une « Ode sur l'ingratitude aoust 1736 » (f. 123v). Voltaire se méfiait des aptitudes de son secrétaire. Ainsi, avant de lui remettre le recueil, il avait promis à Cideville : « je reverrai ses bévues et les miennes » (D 799, vers le 1^{er} novembre 1734). Apparemment, il a respecté sa promesse : on a corrigé dans la copie de l'épître des erreurs de grammaire (mais plusieurs autres sont passées inaperçues), remanié deux formules et réécrit un vers. E. Meyer intitule à tort la copie *Le Pour et le contre* à Madame de [Rupelmonde] (« Variantes aux "Poësies mêlées" de Voltaire d'après le manuscrit envoyé par l'auteur à M. de Cideville en 1735 », *Revue d'histoire littéraire de la France*, XXXIX (1932), p. 400-423). H. T. Mason l'appelle lui aussi *Le Pour et le contre* (OCV, t. 1B, p. 485).
- 28 *Mercur de France, dédié au Roy*, mars 1732. À Paris, chez G. Cavelier, la veuve Pissot, J. de Nully, 1732, p. 605-611 (à la p. 605).
- 29 *Mercur de France*, avril 1732, p. 625-630, sous l'enseigne « Pièces fugitives, en Vers et en Prose ».
- 30 *Poësies diverses*. Par M. Tanevot. A Paris, De l'Imprimerie de J. Collombat, 1732 : le poème, introduit par une lettre de l'abbé Bignon datée du 8 mars 1732, apparaît dans une section consacrée aux « Poesies chretiennes » (p. 287-293). Gayot de Pitaval le reproduit aussi dans ses *Causes célèbres et intéressantes, avec les Jugemens qui les ont décidées*

poème qui se veut encore une réplique à celui de Voltaire³¹. C'est encore de ces mêmes années trente que date la première publication imprimée de l'épître de Voltaire. La même année parurent deux éditions différentes : *Pièces libres de M. Ferrand, et Poësies de quelques autres Auteurs sur divers sujets*, A Londres, chez Godwin Harald, 1738, sous le titre *Epitre. A Madame de **** (p. 169-176)³², et *Lettres de M. de V*** avec plusieurs pièces de différens auteurs*, A la Haye, chez Pierre Poppy, 1738, la pièce étant ici intitulée *Épître à Uranie. Par Mr. de Voltaire* (p. 134-140)³³. Quelques années plus tard, Gassion en donna une nouvelle édition, qui décrit son contenu dès le titre : *Recueil de pieces fugitives en vers. Contenant l'Épître à Uranie. L'Épître à Athenais. Question de théologie, avec la reponce et la replique. L'Anti-Théologien et la Bathsebeth*. A Londres, chez Jean Pierre Schmidt, 1744. Ici, le poème s'intitule : *Epitre à Uranie par A. de V***. A Madame de **** (p. 1-5). De ces mêmes années date

(t. VI, Paris, Théodore Legras, 1735, p. 171-177), où l'on trouve aussi des réfutations de *La Moïsade* et de *l'Épître à Uranie*, à l'occasion du procès ayant opposé l'académicien Saurin et Rousseau.

- 31 *La religion défendue. Poeme*. MDCCXXXIII, 46 p. (on en trouve un exemplaire à la Bibliothèque de l' Arsenal, sous la cote 8-NF-4718⁴). Le poème connaît une autre édition la même année : *La religion defendue : Poeme contre l'Épître à Uranie*. À Rotterdam, chez Thomas Johnson, 1733, avec une « Préface de l'éditeur » (p. III-XVI) où l'on dit l'épître de Voltaire « d'une belle versification, mais d'une extreme impieté » (p. III). Les recueils manuscrits se sont aussi fait l'écho des réponses à l'épître de Voltaire. Dans le recueil cité de Jamet, on trouve la réponse de Tanevot à la suite de *l'Épître à Uranie* (Paris, BnF, Fr. 15362, f. 172-176), sous le titre « Reponse à Uranie, Par un Missionnaire Topinambour. Par le Sr Tanevot. Jeudi : 3 avril 1732 » ; les copistes des recueils Paris, Mazarine, 3944 et Paris, Sorbonne, 1566 recopient à la suite du poème une réponse, respectivement sous les titres « Critique de la meme Piece » et « Le Deïsme combattu ». La copie Orléans, B.M., 1148 ajoute à *l'Épître de Monsieur Voltaire a Uranie sur la Religion* (f. 491-507) une réplique sous le titre *Epitre II, a Uranie. Par le L. P. P* P*** Recolet* (f. 507-520), datée de la fin de 1754. Le recueil Paris, A.N., M 790 contient des copies de l'« Épître à Uranie contre les impies, reponse à la lettre de Voltaire » (n° 3¹⁴) et « Reponse à l'Épître d'Uranie de Voltaire » (n° 3¹⁵). Enfin, on trouve une *Réponse à l'Épître à Uranie* manuscrite, reliée à la fin d'un exemplaire de la *Requête au Roi, Sur la Destruction des Prêtres et des Moines en France. Précédée de l'Épître à Uranie, pour servir d'introduction à cet ouvrage philosophique* (Paris, BnF, 8-LD⁴-5729) ; le texte de Voltaire occupe ici les p. 7-16.
- 32 Plusieurs fois réédité dans le siècle : Londres, G. Harald, 1744 ; Londres, 1747 ; Londres, 1760 ; Londres, 1762.
- 33 Ce recueil contient notamment la première version de la lettre de Voltaire sur Locke, sous le titre « Sur l'ame », plusieurs poèmes du même Voltaire, un Discours de Ramsay « Prononcé à la Réception des Frée-Maçons » et des pièces érotiques. La copie de *l'Épître à Uranie* est ici particulièrement fautive. Non seulement elle fourmille d'erreurs et de contresens, surtout dans les premiers vers (le texte parle ainsi de « l'horreur de mes sens », au lieu de l'erreur, et nie que son auteur songe à « détruire en libertin l'erreur qui les condamne [ses égarements] », au lieu de la loi), mais il y manque encore 22 vers, dans lesquels Voltaire évoquait la conduite arbitraire et rancunière du Dieu de l'Ancien Testament.

vraisemblablement le texte publié dans la *Collection complète des Œuvres de Mr de Voltaire*, sous le titre *Épître impie à Uranie*³⁴.

La circulation manuscrite s'est continuée, parfois en étroite dépendance avec des imprimés. Ainsi, une copie reproduit intégralement l'édition de Gassion (Krakow, B.U., Gall. Quart. 17, f. 1-4r, *L'Épître à Uranie*). Une autre, sous le titre *Épître à Uranie sur la Religion*, fait partie d'une *Miscellanea ou Recueil de Pièces curieuses*, dont certaines sont datées, les plus tardives en 1747 (Paris, Arsenal, 3194, f. 125-133). Sous le titre *Épître à Uranie. Par M. De Voltaire*, circule une autre copie dans un *Recueil de Pièces choisies et libres*, daté « à Paris Le Premier May 1750 » (Paris, Arsenal, 3130, f. 269-278). Une troisième, intitulée *Épître à Madame de... par Voltaire*, ouvre un *Recueil de pièces en prose et en vers, d'extraits, de pensées, de réflexions, d'observations, &c concernant les fondemens de la religion et dont la plupart ont besoin d'être réfutées, le tout pour servir à l'étude de la majeure et à un ouvrage sur la religion*, daté de « 1757 novembre » (Rouen, B.M., O 57, f. 1-6). Sous le titre *Épître de Monsieur Voltaire à Uranie sur la Religion*, on trouve un autre exemplaire manuscrit dans un recueil de poésies choisies, composé dans les années cinquante (Orléans, B.M., 1148, f. 491-507). Enfin, une dernière copie, sous le titre *Épître à Uranie par Voltaire*, est dite « Copiée en juillet 1760 » (Paris, A.N., MM 859). D'autres exemplaires manuscrits ont sans doute aussi été recopiés tardivement, mais leur datation est plus problématique. Une *Épître à Uranie* manuscrite se trouve parmi les papiers de Joseph Raby, collectionneur et auteur lui-même de traités clandestins, ayant vécu dans la seconde moitié du siècle – mais la copie n'est pas de sa main (Grenoble, B.M., 4043). Sous le titre *Épître / A Uranie* circule une autre copie dans un « Recueil de vers, la plupart extraits des œuvres de Voltaire », de la main de deux copistes différents, compilé tard dans le siècle (Paris, Arsenal, 2949, f. 66-68)³⁵. Une autre, intitulée *Épître à Uranie sur la Religion par M D.V.*, paraît dans un recueil contenant 31 pièces dont la dernière, le poème de Voltaire sur la mort

112

34 *Nouvelle édition, Augmentée de ses dernières Pièces de Théâtre, & enrichie de 61 Figures en taille douce*. Tome Treizieme. À Amsterdam, Aux Dépens de la Compagnie, 1764. Ce tome est composé de plusieurs dossiers différents à la pagination autonome ; le quatrième dossier, dont l'épître fait partie, est numéroté 1-80. Le poème de Voltaire est ici accompagné d'autres pièces en rapport avec lui : *Épître impie à Uranie. Et trois autres Épîtres, avec le Poème de la Religion défendue, & l'Ode à Monsieur ***, contre l'Épître impie*. Malgré la datation du tome, N. Cronk signale que ce quatrième dossier a été imprimé sur du papier au filigrane daté de 1746, et surtout que « le volume en question fut assemblé avant 1752 » (« L'Épître à Uranie de Voltaire : stratégies de publication d'une œuvre clandestine », dans *Poétique de la pensée. Études sur l'Âge classique et le siècle philosophique en hommage à J. Dagen*, Paris. Champion, 2006, p. 275-284, à la p. 279, note 26).

35 Dans le poème précédant l'épître, Voltaire se présente lui-même comme « un vieillard cacochime / agé de soixante et dix ans ».

du Dauphin, parut en février 1766 (Barnard Castel, Bowes Museum, FO 91/Re, f. 460-466). Des mêmes années doit dater une autre copie qui circule sous le titre *Épître à M^{lle} de Rupelmonde*, le premier ouvrage du recueil étant un extrait du *Mémoire des pensées et sentiments de Jean Meslier* daté, sous un titre extravagant, à Rome 1764 (Rouen, B.M., Montbret 443, f. 243-248)³⁶. Le poème s'était acquis une telle réputation qu'il fut traduit en plusieurs langues : en latin, dans trois versions différentes, sous différents titres, *Epistolae gallicae Voltairii ad Uraniam de Religione in latinam linguam Versio* et *Ad Uranien Epistola Elegis latinis reddita* (Halle, UB, Misc. Quart. 12)³⁷ ; en anglais, *An Epistle to Urania. Translated from the French of Monsr Voltaire* (London, B.L., Add. 63648) ; en allemand, *Uebersetzung eines Schreibes des Herr Voltaire an Uraniam* (Halle, UB, Misc. Quart. 12 ; Wroclaw, B.U., Mil. IV 215) ; en italien, *M. Voltaire alla sua Urania* (Siracusa, coll. privée Giorgio Piccito, f. 48-51)³⁸ ; en russe enfin (Moscou, RGB, Fond 178, n° 8476, f. 158-161)³⁹.

Pendant ces années, l'épître de Voltaire n'a pas cessé de susciter des réactions⁴⁰. On ne saurait donc croire que l'éditeur de l'*Histoire critique de Jésus-Christ, ou, Analyse raisonnée des Evangiles. Ecce homo*. s.l., s.d. [1770], un ouvrage du baron d'Holbach, parle sincèrement quand il justifie la publication du poème dans le même volume sous le prétexte d'une prétendue rareté :

Cette Epitre parut en 1732 : elle fut dédiée à Madame la Comtesse de Rupelmonde, Dame du Palais de la Reine. Quoique ce beau morceau de Poésie soit déjà connu du Public, comme il est devenu assez rare, on a cru

36 La copie, qui présente des corrections, est précédée d'une « Ode » et suivie d'un long poème sans titre que l'on retrouve ailleurs attribué aussi à Voltaire.

37 La seconde copie dans le recueil est tout simplement intitulée *Alia versio*.

38 La copie est analysée dans l'article de G. A. Brunelli, « Voltaire : un manoscritto siracusano e altre testimonianze su Voltaire in Italia », *Studi in onore di Carlo Pellegrini*, Torino, Società Editrice Internazionale, 1963, p. 301-317. D'après Brunelli, il s'agit d'un recueil de la fin du XVIII^e siècle ; en ce qui concerne la copie, elle est « *per una buona metà traduzione e poi libero e più fiacco rifacimento* » du poème de Voltaire (p. 312) ; plus loin, il précise que les vers concernant le châtement des peuples qui auraient ignoré le vrai Dieu n'ont pas été traduits et que « *l'ultima parte della poesia* » est un « *refacimento arbitrario, parrebbe, in circa noventa versi, degli ultimi ventuno del Voltaire* » (p. 316, note).

39 Le poète portugais Manuel María Barbosa du Bocage a donné lui aussi une traduction en portugais, à la fin des Lumières, sous le titre *Carta a Urânia*, sans la moindre mention à l'original, ni à l'auteur.

40 Voir I. O. Wade, « The *Épître à Uranie* », art. cit., p. 1089-1092 ; et H. T. Mason, *OCV*, t. 1B, p. 470-472.

qu'on ne seroit pas fâché de le trouver à la tête d'un Ouvrage avec lequel il a beaucoup de rapport⁴¹.

Enfin, Voltaire a autorisé la publication de son *Épître à Uranie* dans les *Nouveaux Mélanges philosophiques, historiques, critiques, &c, &c, Douzième Partie*, édités en 1772 (p. 309-313). Le poème paraîtra encore, remanié, sous le titre *Le Pour et le contre*, en 1775 (*Nouveaux Mélanges philosophiques, historiques, critiques, &c &c. Dix-septième Partie*, p. 239-243) et en 1777 (*Collection complète des Œuvres de M. de ****, Tome Vingt-Sixième. Poésies mêlées, &c., Tome Quatrième, Genève, p. 257-261)⁴².

LES VERSIONS DE L'ÉPÎTRE

114 D'après Jean-Baptiste Rousseau, Voltaire aurait changé le titre de son *Épître à Julie* et « mitigé » le discours après son retour d'Angleterre. Voltaire lui-même semble confirmer ce témoignage, puisqu'il parle, dans la lettre citée à Thieriot du 30 juin 1731, des corrections qu'il aurait faites dans quelques-unes de ses pièces fugitives, parmi lesquelles « l'Uranie ». Toujours est-il que la copie la plus ancienne connue à ce jour, apparemment contemporaine de son séjour à la Bastille en 1726, s'intitule déjà *Épître à Uranie*, et que son contenu ne présente pas de différences significatives par rapport à la plupart de celles plus tardives⁴³. Si Voltaire a réellement modifié son poème, il a donc dû le faire vers 1724, au moment où Rousseau l'avait ouvertement menacé de révéler l'identité de l'auteur. Cela étant, on peut conjecturer que les corrections dont il parle à Thieriot en 1731 ont consisté dans le maquillage de certains vers, sans aucun changement substantiel ni dans la doctrine, ni dans l'expression.

41 *Histoire critique de Jésus-Christ, op. cit.*, p. III. Un lecteur tardif du recueil de Jamet cite cette édition dans une note marginale, et dit que l'ouvrage fut publié en 1733 : il s'est sans doute laissé tromper par la rédaction de cette introduction.

42 Sous ce même titre d'*Épître à Uranie*, il a aussi circulé dans le siècle une petite brochure de 12 pages, en prose, imprimée sans lieu, ni date, où l'on narre les mésaventures d'un personnage entiché d'astronomie ; elle est adressée à « Madame » et rédigée probablement vers 1760 : on en trouve un exemplaire à Paris, Arsenal, 8-BL-11475 (2).

43 Il manque dans cette copie deux vers qui parlent des tourments épouvantables que Dieu nous réserve dans l'autre vie ; ce défaut n'altère en rien la compréhension du poème. Parmi les variantes, dont la plupart ont été signalées par I. O. Wade (« *The Épître à Uranie* », art. cit., p. 1103), certaines font soupçonner que le copiste suit un texte corrompu ou qui présenterait des difficultés de lecture : il écrit ainsi « Qu'on me vante beaucoup sa clemence facile », là où Voltaire se demandait, de manière rhétorique, « Quoi, l'on me vantera sa clemence facile » ; vers la fin, notre copiste se demande : « Eh qu'importe à Lui, sous quel titre on l'implore », où l'original disait plutôt « Eh qu'importe en effet... » ; enfin, l'une de ces variantes trahit en tout cas l'incompréhension du copiste : il parle ainsi de la création par Dieu après le déluge d'« un nouveau peuple de Tyrans » – au lieu des Titans, les géants qui s'étaient révélés contre les dieux dans la mythologie païenne.

Vraisemblablement, le changement le plus significatif introduit dans son poème à ce moment-là est le titre qu'il lui aurait donné à cette occasion, *Le Pour et le contre* – à moins qu'il n'y ait seulement pensé en constituant son recueil pour Cideville. Par ce nouveau titre, Voltaire a sans doute cherché à dissimuler celui d'*Épître à Uranie*, sous lequel le poème avait été rudement attaqué. Mais il prétend certainement aussi focaliser l'attention de la critique sur la structure du poème, qui offre deux visions opposées du christianisme. Tel l'épicurien Lucrèce, Voltaire dit vouloir dissiper les terreurs que la religion provoque par les menaces de châtiments dans une autre vie⁴⁴. Il n'agit pas en libertin poussé par des passions inavouables, mais en philosophe qui cherche à pénétrer le mystère du Dieu chrétien à l'aide du flambeau de la raison. L'image qu'en donnent ses prêtres est celle d'un tyran instable, qui semble se complaire dans la souffrance de ses créatures⁴⁵. Sitôt qu'il nous a créés en effet, il s'en repent et détruit les hommes par le déluge. Les descendants des rares survivants l'emporteront cependant en méchanceté sur leurs ancêtres. Au lieu de les anéantir une fois pour toutes, Dieu envoie aux hommes un rédempteur en la personne du Christ, son fils, Dieu comme lui. Celui-ci s'incarne dans une femme appartenant à un peuple qui était l'objet du mépris et de la haine de l'humanité ; il sera sa vie durant un « vil ouvrier » adonné à un « lâche exercice », avant de prêcher brièvement sa doctrine pour mourir sur la croix. Or, le sacrifice du Fils est loin de procurer le salut de tous les hommes, comme c'était la volonté de Dieu le Père : la plupart seront condamnés, et pour une faute d'ailleurs qui n'est pas la leur – y compris, comble de scandale, ceux qui, par une incongruité inexplicable de la providence divine, n'auront pas eu la moindre notion du Christ. Pourtant, cette critique féroce du christianisme ne débouche pas sur l'athéisme, Voltaire restant fidèle en cela aussi au modèle lucrétien. Le Dieu des chrétiens est un Dieu haïssable, et le philosophe se déclare ouvertement non chrétien. Mais il y a un Dieu, père de tous les hommes. Inopinément, le philosophe se voit assailli par l'image du Christ triomphant : dans une poignée de vers, Voltaire en appelle aux prophéties et aux miracles, rappelle le sang versé par les martyrs, vante la morale enseignée par le Christ, la consolation que sa religion apporte dans les cœurs... Puis, il renoue avec son discours déiste en vantant la religion naturelle, dans laquelle Dieu juge les hommes par leurs vertus, et non par les différents cultes qu'il en reçoit.

44 Même si l'on a mis en question l'inspiration lucrétienne du poème, il semble plus qu'évident que Voltaire renvoie ici au vers qui se lit : « *Religionum animos nodis exsolvere pergo* », *De rerum natura*, I, 931. La copie Jamet porte ce vers en exergue de l'épître de Voltaire.

45 Voltaire avait développé cette idée dans sa tragédie *Œdipe*, jouée en 1718, à propos des dieux des païens.

Il n'est donc pas étonnant que Rousseau affirme que la version corrigée du poème faisait encore horreur même aux libertins. En réalité, cependant, son témoignage est sujet à caution. En effet, il avoue lui-même qu'il n'a pas enduré jusqu'au bout la lecture de l'*Épître à Julie* : il a dû au moins la supporter jusqu'à la description du Christ comme un « vil ouvrier », qui est sans doute l'« épithète » qui l'a épouvanté. Certes, il n'est pas vrai, comme il le dit, que Voltaire ait partout traité le Christ de ce mot ; il exagère à l'évidence, pour mieux montrer l'impiété du poème. De plus, une quinzaine d'années s'étaient écoulées depuis cet événement. Il ne pouvait donc garder de l'épître originale qu'un vague souvenir : le ton général anti-chrétien, l'assaut contre la figure du Christ, et peu d'autres choses sans doute. Quand il lit pour la première fois le poème au début des années trente, il reste interdit par la crudité de l'attaque. Mais il ne peut croire que son ennemi ait osé ne pas adoucir les expressions les plus blasphématoires du poème, après sa menace de le dénoncer. C'est sans doute pourquoi il affirme positivement que Voltaire « a mitigé les expressions de cette infame Poésie ». Il ne dit cependant pas un mot sur l'apologie du Christ triomphant. Il aurait pourtant pu accuser Voltaire d'y avoir inséré après coup ces vers, qui semblent contredire le ton général de la composition. Il se tait peut-être par souci de cohérence, puisqu'il est censé ne pas connaître en son entier la version primitive du poème : dans ces conditions, il pouvait difficilement attester l'absence de ces vers dans le texte qu'il avait entendu des lèvres mêmes de Voltaire. Mais il se pourrait aussi bien qu'il ait jugé que les vers incriminés se placent de plein droit dans la logique originelle de l'épître...

On se demande bien, en effet, quel est le rôle dans l'*Épître à Uranie* de cette poignée de vers qui défendent le christianisme. S'ils sont là, c'est certainement pour sauver les apparences et fournir à l'auteur un alibi en cas de nécessité. Or, en fait, il n'y a pas d'équilibre entre l'attaque longue et soutenue contre la religion chrétienne et sa frêle apologie : personne ne saurait croire que l'auteur prend vraiment parti pour le Christ. On comprendrait à la limite cette disproportion, si Voltaire avait finalement donné explicitement gain de cause au christianisme : il aurait pu ainsi invoquer au besoin la pureté de ses intentions, quoique l'acuité dans la critique, si excessive, avertit assez le lecteur sur ses véritables visées. En fait, beaucoup d'apologistes étalaient complaisamment les objections contre le christianisme – et ils ne manquaient pas par conséquent d'être souvent soupçonnés de saper eux-mêmes les fondements de la religion sous prétexte de la défendre contre les attaques des impies. Voltaire le savait, il connaissait les premières réactions suscitées par la publication de *La Religion chrétienne prouvée par les faits* de

l'abbé Houtteville⁴⁶. Enfin, il aurait pu tout au moins se contenter de placer l'« incertaine Uranie » devant les images opposées du christianisme, et laisser sa décision dans l'incertitude : il aurait été ainsi possible de songer qu'elle aurait pu choisir, contre toute vraisemblance, la religion du Christ. Loin de là, Voltaire l'exhorte dans ses derniers vers à suivre la religion naturelle.

En outre cela, l'analyse de ces vers faisant la louange du christianisme en eux-mêmes révèle la tiédeur, pour ne pas dire la mauvaise foi, du poète. L'image du Christ vainqueur de la mort siégeant dans les cieux, avec la croix « auprès de lui dans une nue », semble tirée d'une mauvaise gravure d'époque⁴⁷ ; il y a en tout trois vers consacrés aux prophéties, aux martyrs et aux miracles, les preuves sur lesquelles repose la crédibilité de la religion – encore est-il question ici d'oracles, et pas de prophéties, et la rédaction dissimule à peine le mépris de l'auteur devant la crédulité des chrétiens qui jugent que « tous les pas des saints sont autant de miracles ». Voltaire dit « saints » les exemples du Christ, et sa morale « divine », sans plus. Et craignant sans doute que ce tableau puisse encore tromper quelque lecteur, comme cela n'a apparemment

46 Dans sa lettre à Thieriot datée simplement « ce dimanche » [de novembre 1722], Voltaire écrit : « J'ai lu à Orléans la réponse à l'abbé Dhouteville qui me paraît bien plus écrite contre la religion que contre cet abbé. Je ne sais pas pourquoi vous méprisez ce livre. Je vous en parlerai plus en détail dans ma première épître » (D 132). Voltaire parle des *Lettres de l'abbé *** à l'abbé Houtteville sur son livre intitulé la Religion chrétienne prouvée par les faits* (Paris, N. Pissot, 1722), parues anonymes et attribuées à Pierre-François Guyot, abbé Desfontaines. Ce même abbé Desfontaines soupçonnera des années plus tard Voltaire d'apprécier l'*Alciphron* de Berkeley pour les mêmes raisons, dans un passage où l'abbé ne manquera pas de faire le rapprochement de cet ouvrage avec l'*Épître à Uranie*. Voltaire ayant trouvé excessive la critique que Desfontaines faisait dans ses *Observations sur les écrits modernes*, l'abbé écrit : « L'Ouvrage est en forme de Dialogues : Alciphron, ou le petit Philosophe, débite des plaisanteries plates, ou plutôt des blasphèmes horribles, contre la Religion Chrétienne, tels que la vile canaille de Londres seroit capable d'en débiter dans un cabaret. Rien de plus indécent, ni de plus scandaleux, que le tableau offert aux yeux du Lecteur par Alciphron. Quel *Saint Livre* ! Voltaire goute fort une pareille sainteté. A l'égard des réponses aux objections du *petit Philosophe*, je crois que c'est parce qu'elles sont foibles & mal construites, que Voltaire les honore de ses louanges. Le Livre les mérite à peu près autant, que la scandaleuse & abominable *Épître à Uranie* » (*La Voltairianie, ou Lettre d'un jeune avocat, En forme de Mémoire. En Réponse Au Libelle du Sieur de Voltaire, intitulé : Le Préservatif, &c.*, s.l.s.d. [1738], p. 42-43).

47 Un lecteur de la copie de Jamet trouve que la description du Christ en tant que « vil ouvrier, le rabot à la main » rappelle des gravures de l'époque : « Voiez l'estampe d'Hierosme Wierx intitulée J.C. Dei Domini Salvatoris nostri *Infantia*. Et le livre du moine Charles Stengelius, intitulé : *Divi Josephi vitae historia, iconibus illustrata cap. XIII, p. 210. Monachii 1616* ». Hieronymus Wierix (1553-1691) appartient à une famille de graveurs hollandais ; d'abord protestant, il s'est converti au catholicisme et a travaillé pour les jésuites à Anvers. Le jésuite Karl Stengel (1561-1663) a publié de nombreux ouvrages, outre le livre sur la vie de Joseph (je n'ai réussi à voir ni le livre, ni la gravure).

pas manqué de se produire⁴⁸, il ferme sa brève description par des vers concernant la mission du Christ qui devraient provoquer dans l'esprit le plus confiant, le moins porté au soupçon, la ruine de cet édifice si sommairement bâti :

Il console en secret les cœurs qu'il illumine
Dans le sein du malheur il leur offre un appui ;
Et si sur l'imposture il fonda sa doctrine
C'est un bonheur encor d'être trompé par luy⁴⁹.

Ce Christ glorieux est donc un imposteur, et sa religion un lénitif qui sert uniquement à la consolation des croyants : les biens qu'elle promet aux hommes, « plus grands que leurs desirs », ne sont que fictifs... Et c'est pourquoi Voltaire s'était proclamé ouvertement anti-chrétien dès qu'il eut développé l'ensemble de ses arguments contre cette religion. La vérité cependant de son anti-christianisme n'est pas l'impiété, mais un Dieu en tout opposé à celui des chrétiens. C'est ce qu'il expliquait dans les vers par lesquels il conclut cette partie du poème, en s'adressant à ce Dieu père de tous les hommes :

Mon incredulité ne doit point te déplaire
Mon cœur est ouvert à tes yeux
On te fait un tyran, je cherche en toy mon pere
Je ne suis point cretien, mais c'est pour t'aimer mieux.

(v. 102-105)

118

48 L'éditeur hollandais du poème de Deschamps, *La Religion défendue*, juge inconcevable l'aveuglement de l'auteur de l'*Épître à Uranie*, puisque « lui même vers la fin de son Epître, parle de la Religion Chrétienne, avec tout l'entousiasme d'un Poète Chrétien, & avec ce beau feu qui ne paroît naturel qu'à ceux qui sont pénétrés de la vérité du Christianisme » (Préface, p. v). De nos jours, S. Menant affirme que Voltaire consacre ici 41 vers à la défense du christianisme, « une série de vers très denses, [où] il évoque les attraits sublimes et consolateurs du christianisme, et souligne le rayonnement de la figure du Christ » (*Inventaire Voltaire*, dir. J. Goulemot, A. Magnan, D. Masseur, Paris, Gallimard, 1995, p. 487). J. Lemaire, de son côté, juge que « dans la seconde partie de son épître, le philosophe évoque avec puissance le rayonnement du Christ, propagateur d'une 'morale divine' » (*Dictionnaire général de Voltaire*, dir. Trousson et J. Verduyck, Paris, Champion, 2003, p. 450). D'autres lecteurs contemporains de Voltaire semblent avoir été autrement plus méfiants : l'abbé Guyon n'a pas reproduit les vers en défense du christianisme, après en avoir censuré d'autres, « remplis d'imputations si atroces, & de blasphèmes si affreux contre le Créateur & contre Jesus-Christ, qu'on n'ose les exposer aux yeux du Public » (*L'Oracle des nouveaux philosophes ; pour servir de suite et d'éclaircissement aux Œuvres de M. de Voltaire*. A Berne, 1760, IV^e conversation, p. 160-162). On trouve aussi ces vers dans un *Recueil manuscrit de pièces satiriques contre l'Église 1345-1775*, comprenant des *Extraits d'un Livre Intitulé L'oracle des nouveaux Philosophes* par M. l'abbé Guyon. *Pour servir de suite et d'éclaircissement aux Œuvres de Mr de Voltaire*, A Berne, 1759, Paris, Arsenal, 4989, f. 16-19.

49 Rouen, B.M., Académie des Sciences C 38 bis, vers 115-118.

Si Voltaire n'est pas chrétien, c'est donc pour l'amour de Dieu.

Ainsi il se pourrait que Voltaire n'ait somme toute pas modifié son épître⁵⁰. Même si le texte de ce poème, sous les titres divers qu'il a reçus, correspond fidèlement à sa structure la plus connue dans la quasi totalité des copies manuscrites et des éditions citées jusqu'en 1772 (exception faite des erreurs des copistes et des éditeurs), l'épître a cependant circulé dans d'autres versions. C'est le cas du texte édité en 1775 et 1777 sous le titre *Le Pour et le contre*. On peut dès lors se demander si Voltaire n'aurait pas repris pour l'occasion sa version originale, jugeant que les circonstances qui lui auraient conseillé de « mitiger » son discours un demi-siècle auparavant avaient changé. Cette hypothèse ne semble guère soutenable. Car, en réalité, la structure et le message de l'épître restent les mêmes, les modifications survenues étant plutôt d'ordre esthétique que doctrinal. En ce qui concerne l'expression, le ton s'est édulcoré dans certaines formules, alors qu'on devrait s'attendre à un radicalisme plus accentué. Ainsi, le philosophe s'apprête ici à arracher le bandeau « aux superstitions », et non plus « à la religion », et il veut pénétrer dans le « sanctuaire du Dieu qu'on nous annonce & qu'on cache à nos yeux », au lieu du « Dieu mort sur la croix que l'Europe révère » ; et l'opposition entre le Dieu tyrannique des prêtres et le père aimant que cherche notre philosophe apparaît ici dès les premiers vers, en quelque sorte estompée. Nous avons donc à faire ici à une version tardive⁵¹.

Le poème a aussi circulé dans une version ne contenant pas les vers faussement apologétiques. Sous le titre *Épître à Uranie, attribuée à Mr de Voltaire*, une copie tardive, datant au plus tôt des années soixante⁵², présente

50 H. T. Mason est arrivé à cette conclusion sur des fondements différents, qui ne semblent pas solides (OCV, t. 1B, p. 468-469).

51 On ne saurait cependant affirmer positivement que Voltaire a préparé ce texte pour l'édition. Sous le titre *Le Pour et le contre*, complété dans une seconde page de titre, *A Madame ***. Par Voltaire*, la copie Paris, B.H.V., Rés. 2025, f. 8-10, présente des rares variantes, mais qui pourraient faire soupçonner qu'elle a circulé manuscrite avant d'être imprimée ; elle ne reproduit d'ailleurs pas la note faisant état de l'attribution de l'épître à l'abbé de Chaulieu. La copie Warszawa, B.U., 278, f. 364-366, qui porte aussi le titre *Le Pour et le contre*, est un fragment contenant la trentaine de vers qui ouvrent le poème dans sa version la plus répandue, accompagnés de leur traduction en polonais, sans les corrections introduites dans la copie envoyée à Cideville en 1735 – ce qui semblerait confirmer que Voltaire n'aurait pas donné ce titre à son épître à cette occasion.

52 Rouen, B.M., Montbret 553², f. 248-254 (numérotation ajoutée). L'épître est le troisième ouvrage du second volume d'un *Recueil philosophique*, contenant de plus l'*Analyse de la religion chrétienne*, des *Recherches sur la Religion Chrétienne* et la *Lettre de Trasibule à Leucippe*, chacun de ces trois ouvrages ayant une pagination propre. Le premier volume contient des *Réflexions morales et Métaphisiques sur les Religions et sur les connoissances de l'homme*, divisées en deux parties, le *Traité Théologo-politique* [...], avec quelques lettres de Spinosa et le *Traité des trois imposteurs*. Traduit en français par M. le Comte de Boulainvilliers. À une seule exception près, l'ensemble de ces ouvrages

un texte sensiblement identique à celui des autres copies manuscrites et des premières éditions, à cette exception près que l'attaque contre le christianisme n'y est pas « compensée » par l'image triomphante du Christ : il n'y a donc pas de « pour et contre », pour le dire avec les mots de Voltaire lui-même. Par ailleurs, les rares variantes ne semblent pas significatives : le copiste a fait notamment deux vers de celui qui se lit « t'apprenne à mépriser / les horreurs du tombeau », et il s'est trompé dans la transcription de ceux qui parlent des « sacrilèges habitans / qui remplissoient la terre entière⁵³ ». Il écrit, avec la majorité des copistes et des éditeurs, que les cœurs innocents que Dieu aurait dû créer pour ne pas démentir sa providence après le déluge auraient été les « aimables monumens » de « sa lente sagesse » ; cependant, l'exemplaire envoyé par Voltaire lui-même à Cideville dit plutôt : « de sa lente sagesse aimables mouvements ». Cette figure littéraire n'est pas conceptuellement facile à saisir, et c'est pourquoi les copistes ne l'ont en général pas retenue⁵⁴ – d'ailleurs beaucoup d'entre eux parlent de « haute sagesse ». Cependant, il est plus que vraisemblable qu'elle a figuré dans le poème dès sa première rédaction. Cela étant, notre copiste reprend un texte déjà altéré. Un autre cas cependant prouverait que son modèle n'était pas encore trop corrompu. À propos de l'incarnation du Christ, il écrit : « le fils de Dieu, Dieu meme, oubliant son essence », là où les autres parlent en général de « puissance », y compris Ceran lui-même, dans la copie envoyée à Cideville⁵⁵. Or cette seconde rédaction manque complètement de logique : si la divinité peut s'incarner dans le Christ, ce n'est pas du tout du fait qu'elle oublie sa puissance, mais précisément parce qu'elle est toute-puissante. C'est bien son essence que

date vraisemblablement de la fin du xvii^e siècle et des premières années du xviii^e ; celui intitulé *Réflexions morales et métaphysiques* était terminé en 1715 (voir mon article « Liber de religione abolenda : *Réflexions morales et métaphysiques sur les religions et sur les connoissances de l'homme* », dans *La Face cachée des Lumières*, Paris, Universitas ; Oxford, Voltaire Foundation, 1996, p. 127-146), mais les deux parties de cette copie sont cependant datées respectivement A Caliput 1767, et A Lyon 1742. Seules les *Recherches sur la religion chrétienne* auraient été composées vraisemblablement vers 1759. L'ensemble de ces ouvrages sont de la main d'un même copiste, et ils ont tous été plus ou moins corrigés par une autre main, probablement au siècle suivant, qui a ajouté la numérotation de l'*Épître à Uranie* et le commentaire « (, et avec Raison) », dans le titre, suite à l'attribution à Voltaire, ainsi qu'une composition intitulée *Des années du monde* (p. 255r-v).

53 Il avait d'abord écrit « les sacrilèges habitans qui remplissoient / la terre entière », puis il s'est ravisé.

54 On ne retrouve cette formule que dans le manuscrit de Lyon, B.M., PA 54, *Épître à Uranie*.

55 La seule exception, à ma connaissance, serait le copiste de Grenoble, B.M., 4048, *Épître A Uranie*.

Dieu oublie pour se faire homme. Et ainsi, tout porte à croire que la version primitive parlait d'« essence » et pas de « puissance »⁵⁶.

Si, comme on peut le soupçonner, cette copie représente l'état original du texte, Voltaire aurait réellement « mitigé » son discours, ainsi que le voulait Jean-Baptiste Rousseau. Mais il ne l'aurait pas fait en enlevant des formules sentant particulièrement l'impiété, ou en remplaçant les anciens vers par d'autres portant un message relativement plus modéré, comme le poète semblait le croire. Pour apaiser les craintes du vieux poète persécuté, et les esprits timorés en général, Voltaire se serait tout simplement borné à ajouter à son épître une poignée de vers « en faveur » du christianisme, en manière de contrepoids – ou peut-être devrait-on dire de contrepoison ? Mais il l'a fait à contrecœur, poussé sûrement par les menaces de Rousseau, et c'est pourquoi il a tenu à expliciter l'ironie qui pointe derrière l'image « favorable » qu'il brossait du christianisme... Il faut avouer cependant que cette conduite est pour le moins extravagante. Elle s'explique peut-être parce que l'« étourdi » qu'était Voltaire à l'époque jugeait sûrement que la conclusion déiste du poème était en elle-même une sauvegarde, à l'égard au moins des milieux élitistes où il devait circuler. Il était en tout cas convaincu que cette épître contre la religion était moins dangereuse pour lui que son poème sur la Ligue, où sa critique visait non pas tant la religion que l'appareil de pouvoir ecclésiastique⁵⁷.

On ne saurait cependant écarter complètement l'hypothèse selon laquelle le poème aurait été ici manipulé par le copiste, comme il n'était que trop habituel dans les milieux clandestins où circulaient ces écrits. En fait, le poème de Voltaire a été modifié par les scribes. Nous ne voulons pas parler des nombreuses variantes que l'on peut trouver dans beaucoup de ses vers, dues dans la plupart des cas à l'ignorance ou à la négligence des copistes, mais des changements opérés dans la structure même du poème. Il n'est pas avéré que l'on ait songé à amputer l'épître de sa partie finale, des vers contenant tout autant l'« apologie » du christianisme que les louanges de la religion naturelle – même si cette manipulation aurait rendu au poème une unité qui manque

56 Si c'est Voltaire qui a corrigé la copie envoyée à Cideville, comme on le dit généralement, il n'aurait pas aperçu cette incongruité.

57 Des années plus tard, le 29 août 1733 (D 649), Voltaire écrira en ces termes à Jacques-François-Paul Aldonce de Sade : « Pour moi, Monsieur, je ne crains point d'être brûlé dans les terres du saint-père comme vous voulez me le faire appréhender. Vous savez que l'*Épître à Uranie* n'est pas de moi. D'ailleurs je craindrais plus pour l'auteur de *La Henriade* où les papes sont malmenés que pour l'auteur de l'*Épître*, où il n'est question que de la religion ».

au texte qui a le plus circulé⁵⁸. Mais un copiste n'a pas hésité à ajouter au poème original, transcrit dans son intégralité, 24 vers où il vante le suicide, au mépris des menaces d'une vie éternelle pleine de tourments : ce vain scrupule qui arrête la main du suicide, écrit-il en concluant, « & d'un heros guerrier fait un chretien timide » (Grenoble, B.M., 4043, *Épître A Uranie*). Il se pourrait ainsi qu'un lecteur attentif ait voulu rendre au poème de Voltaire ce qu'il trouvait être sa logique naturelle, et qu'il ait donc tronqué le poème qu'il transcrit par la suppression des vers « apologétiques ». En effet, dans sa transcription, notre copiste hésite au point précis où se fait la liaison entre les deux parties qui auraient été coupées par l'introduction des vers faisant l'« apologie » du christianisme. Or ces vers, où Voltaire place Uranie devant la responsabilité du choix entre les deux images qu'il donne de la religion des chrétiens, étaient déjà en eux-mêmes déroutants dans cette version : « Entre ces deux portraits, incertaine Uranie, / C'est à toi de chercher l'obscur vérité ». Car, en réalité, il n'y a pas ici deux « portraits » contradictoires du christianisme, il n'y a pas de pour et de contre, comme Voltaire lui-même voudra le faire croire, mais un seul, fait des couleurs les plus sombres, sa prétendue défense de la religion chrétienne concluant à l'imposture. Il n'y a donc pas de vérité à chercher, elle éclate aux yeux : le christianisme est une grossière supercherie, au mieux un mensonge consolant.

Logiquement, le copiste de la version ne contenant pas la prétendue apologie du christianisme ne parle plus d'un double portrait, mais plutôt de l'image fidèle qu'en aurait dressé l'auteur. De manière paradoxale, il ne manquera pas de conseiller Uranie de chercher « l'obscur vérité » cachée sous ce portrait : « À ce portrait fidele, incertaine Uranie, / C'est à toi de chercher l'obscur verité ». Il a senti l'incohérence de la formule ; aussi a-t-il raturé les premiers mots, qu'il a remplacés par « dans ces traits ebauchés ». On pourrait ainsi le soupçonner d'avoir lui-même enlevé les vers faisant l'exaltation du Christ et de chercher par la suite à tâtons à recoudre de la meilleure manière possible la déchirure faite dans le poème. Mais on peut aussi bien croire que ces vers manquaient déjà dans le texte qu'il recevait, une première version du poème, qui aurait peu circulé, ayant été retouchée peu après sa rédaction. Dans cette hypothèse, c'est Voltaire lui-même qui aurait conseillé à Uranie de « chercher l'obscur vérité » dans le « portrait fidèle » qu'il a peint du christianisme. Si notre copiste hésite devant cette construction, c'est qu'il en saisit mal le sens. Voltaire s'insurge devant la condamnation des peuples ignorant le Christ, car

58 H. T. Mason affirme que la copie de Lyon, B.M., PA 54 s'arrête au vers 105, au point précis donc où finit l'attaque explicite contre le christianisme (*OCV*, t. 1B, p. 482). Cette information est erronée.

le juste se sauve dans toutes les religions, puisqu'elles ont toutes un même fond, la religion naturelle que Dieu lui-même aurait gravée dans le cœur de tous les hommes. Le christianisme lui-même ne constitue pas une exception : ainsi, Voltaire ne conseille pas explicitement à l'incertaine Uranie de quitter la religion chrétienne, même si l'économie du salut qu'elle prêche est absurde, même s'il est évident qu'elle est une imposture – car comme toute autre religion, le christianisme cache dans son sein l'amour du vrai Dieu et le culte que ce Père aimant attend des hommes. L'« obscure vérité » du christianisme ne serait autre par conséquent que cette religion naturelle, autrement dit le déisme...

Il resterait encore une dernière difficulté : si cette version contenait vraiment le texte original composé par Voltaire en 1722, la copie devrait porter le titre *Épître à Julie*, à en croire le témoignage de Jean-Baptiste Rousseau. D'ailleurs, dans le récit qu'il fait de la querelle qui opposa les deux poètes, Duvernet appelle aussi le poème de ce titre. On pourrait cependant difficilement penser qu'il tienne les détails de cet épisode de Thieriot, qui en aura une copie seulement en 1731 ; il est beaucoup plus probable qu'il s'inspire pour l'essentiel de Rousseau. Or, comme nous l'avons remarqué, ce témoignage est fort discutable. On ne saurait toutefois douter que Rousseau ait entendu de la bouche de Voltaire le titre du poème. Toujours est-il que les années écoulées ont pu mettre en défaut sa mémoire, et lui faire confondre « Julie » avec « Uranie », jugeant ici encore que le changement du titre était nécessaire si Voltaire voulait vraiment échapper aux poursuites de la police face à une éventuelle dénonciation⁵⁹. Il se pourrait ainsi que le poème n'ait jamais eu pour titre *Épître à Julie*. Cette conjecture semblerait renforcée par le fait que l'ami de Rousseau auquel Voltaire aurait lu le poème à La Haye l'appelle bel et bien *Épître à Uranie* dans la lettre citée à la *Bibliothèque française* ; en vérité, l'argument ne semble pas de poids, car, même si cet ami n'était pas une fiction, on comprend bien qu'en 1736 il donne au poème le titre sous lequel il s'était répandu, laissant à Rousseau la tâche d'expliquer les avatars de sa naissance. Un autre détail plaiderait pourtant encore pour cette hypothèse : Duvernet dit que Voltaire avait composé le poème pour M^{me} de Rupelmonde ; or, cette dame ne s'appelait pas Julie – et il serait extrêmement bizarre que, dans ces circonstances, Voltaire ait songé à honorer par ce titre une autre de ses maîtresses⁶⁰. Il n'en reste pas moins que Voltaire aurait changé le contenu

59 H. T. Mason suggère cette possibilité : « *Although unlikely, it is also not beyond the bounds of possibility that with the lapse of time Rousseau had mistakenly remembered Julie for Uranie* » (OCV, t. 1B, p. 467, note 6).

60 I. O. Wade songe à Julie de Livry, à Julie d'Entraigues, madame de Béthune, et à une « Julie » conventionnelle, à l'imitation de Voiture (« *The Épître à Uranie* », art. cit., p. 1094).

de son épître, s'il a réellement ajouté les vers faussement apologétiques à une première version où l'attaque contre le christianisme n'était nullement dissimulée. Ce serait une raison pour croire qu'il en a aussi changé le titre. En fait, la version remaniée publiée en 1775 et 1777 ne s'appelle plus *Épître à Uranie*, à la différence de celle parue en 1772, mais bien *Le Pour et le contre*. Une même version peut donc recevoir de l'auteur plusieurs titres différents, mais il appelle différemment des versions différentes. En réalité, les choses ne sont pas aussi simples, puisque nous savons que la version autorisée par Voltaire en 1772 a aussi circulé sous le titre *Le Pour et le contre*, et qu'il a donné ce titre à la copie qu'il envoie en 1735 à Cideville. Tous comptes faits, donc, il semble plus probable que le poème ait porté dès sa naissance le titre *Épître à Uranie*. Or, en matière d'histoire, ce qui nous semble plus probable n'est pas nécessairement ce qui est arrivé. Ainsi, dans l'état actuel des choses, on ne saurait écarter définitivement l'hypothèse selon laquelle Voltaire aurait intitulé la première version du poème *Épître à Julie*. Dans ces conditions mêmes, il faut avouer que le copiste de Rouen aurait pu songer à appeler *Épître à Uranie* cette *Épître à Julie* que personne ne connaissait plus sous ce titre tard dans le siècle...

ANNEXE

Nous donnons en annexe le texte de la version que nous croyons être originelle, celui de la copie la plus ancienne du texte vraisemblablement remanié, provenant des Archives de la Bastille, et celui de la main de Ceran, vraisemblablement corrigé par Voltaire, dans le recueil envoyé à Cideville.

Rouen, B.M., Montbret 553², f. 248-254
épître à Uranie, attribuée à M. de Voltaire

Tu veux donc, charmante Uranie,
qu'érigé par ton ordre en Lucreçe nouveau,
devant toi d'une main hardie
a la religion j'arrache le bandeau ;
que j'expose à tes yeux le dangereux tableau
des mensonges sacrés dont la terre est remplie,
et que ma Philosophie⁶¹
t'apprene a mépriser
les horreurs du tombeau
et les peines de l'autre vie.
Ne crains point qu'enivré des erreurs de mes sens,
de ma Religion blasphémateur profane,
je veuille avec dépit dans mes égaremens,
destruire en libertin la Loi qui les condamne ;
examineur scrupuleux
de ce redoutable mistere, [248]
je prétens penetrer d'un pas respectueux,
au plus profond du Sanctuaire,
du dieu mort sur la croix que l'europe revere
L'horreur d'une effroiable nuit
semble cacher son temple a mon œil temeraire ;
mais la Raison qui me conduit
fait marcher devant moi le flambeau qui m'eclaire
les pretres de ce temple avec un front severe
m'offrent dabord un dieu que je devrois haïr,
un dieu qui nous forma pour etre miserables,

61 Mot ajouté et barré, rendu illisible. Sans doute, le copiste s'apprêtait à transcrire ici le vers suivant.

qui nous donna des cœurs coupables,
 pour avoir droit de nous punir,
 qui nous crea dabord a lui meme semblables,
 afin de nous mieux avilir
 et nous faire a jamais souffrir
 des tourmens plus epouvantables
 Sa main creoit a peine un homme a son image,
 qu'il en marque du repentir,
 comme si l'ouvrier n'avoit pas du sentir
 les deffaut de son propre ouvrage
 et sagement les prevenir. [249]
 Bientôt sa fureur meurtriere,
 du monde epouvanté sapant les fondemens
 dans un deluge deau detruit en meme tems,
 les sacrileges habitans
 qui remplissoient la terre entiere⁶²
 de leurs honteux dereglemens
 sans doute on le verra par d'heureux changemens,
 sous un çiel epuré redonner la lumiere,
 a de nouveaux humains, a des cœurs innoçens,
 de sa lente sagesse aimables monumens.
 Non il tire de la poussiere ~~un nouv~~
 un nouveau peuple de Titans,
 une raçe livree a ses emportemens
 plus coupable que la premiere.
 Que fera t'il ? quels foudres eclatans
 va sur ces malheureux lancer sa main ~~altiere~~ severe ?
 vat'il dans le cahos plonger les elemens ?
 ecoute ; quel prodige o tendresse ! o mistere !
 il venoit de noyer les peres,
 il va mourir pour les enfans [250]
 il est un peuple obscur, imbecile, volage,
 amateur insensé des superstitions,
 vaincu par ses voisins, rampant dans l'esclavage,
 et eternel mepris des autres nations ;
 le fils de dieu, dieu meme, oubliant son essence,
 se fait conçitoyen de ce peuple odieux,
 dans le flanc d'une juive il vient prendre naissance,

62 Le copiste a d'abord écrit : « les sacrileges habitans, qui remplissoient / la terre entiere ».

il rampe sous sa mere, il souffre sous ses yeux
 les infirmités de l'enfance.
 Longtems vil ouvrier, un rabot a la main,
 ses beaux jours sont perdus dans ce lâche exerceise,
 il preche enfin trois ans ce peuple idumeen,
 il perit du dernier suplice.
 Son sang du moins, s'æt le sang d'un dieu mourant pour nous,
 n'etoit il pas d'un prix asses noble asses rare,
 pour sufire a parer les coups
 que l'enfer jaloux nous prepare ;
 quoi ! dieu voulut mourir pour le salut de tous !
 et son trepas est inutile !
 quoi ! l'homme vantera sa clemence facile !
 quant remontant au ciel il reprend son couroux ! [251]
 quand sa main nous replonge aux eternels abimes
 et que par sa fureur effaçant ses bienfaits,
 ayant versé son sang pour expier nos crimes,
 il nous punit de ceux que nous n'avons pas faits :
 ce dieu poursuit encor aveugle en sa colere,
 sur les derniers enfans, l'erreur du premier pere,
 il redemande compte a cent peuples divers,
 assis dans la nuit du mensonge,
 de ces obscurités ou lui meme les plonge ;
 lui qui vient, nous dit on, eclairer l'univers :
 Amerique, vastes contrees
 peuples que dieu fit naitre aux portes du soleil,
 vous nations hiperborées,
 vous que l'erreur nourrit dans un profond someil,
 vous seres donc un jour a sa fureur livrées
 pour n'avoir pas su qu'autrefois,
 sous un autre hemisphere, aux plaines idumées,
 le fils d'un charpentier expira sur la croix.
 Non je ne reconnois⁶³ pas a çette indigne image, [252]
 le dieu que je dois adorer,
 je croirois le deshoner
 par un si criminel hommage.
 entens dieu que j'implore, entens du haut des cieux
 ma voix pitoiable et sinçere !

63 Corrigé d'une autre main : « reconnois ».

mon incredulité ne doit point te deplaire,
 mon cœur est ouvert a tes yeux,
 on te fait un tyran, je cherche en toi mon pere
 je ne suis point chrétien, mais çest pour t'aimer mieux.
~~a ce portrait fidele~~ Dans ces traits ebauchés, incertaine Uranie,
 ç'est à toi de chercher l'obscur verité
 a toi que la nature honora d'un genie
 qui seul egale la beauté
 songe que du tres haut la sagesse immortelle
 a gravé de sa main dans le fond de ton cœur
 la religion naturelle
 crois que la bonne foi, la bonté la douceur,
 ne sont point les objets de sa haine eternelle,
 crois que devant son trone, en tout tems, en tout lieu
 le cœur du juste est précieux.
 Crois qu'un bonze modeste, un dervis charitable [253]
 trouvent plutôt grâce a ses yeux,
 qu'un janseniste impitoyable,
 et qu'un prélat ambitieux.
 Eh qu'importe en effet sous quel titre on ladore ?
 tout hommage est reçu, mais aucun ne lhonore,
 çe dieu n'a pas besoin de nos vœux assidus ;
 si l'on peut l'offenser, ç'est par des injustices,
 il nous juge sur nos vertus
 et non pas sur nos sacrifices [254]

Saint-Pétersbourg, R.G.B., Fr F XIV 21, f. 31-34^v

Epître à Uranie

Tu le veux donc belle Uranie
 Qu'erige par ton ordre en Lucrece nouveau
 Devant toi, d'une main hardie
 A la religion j'arrache le bandeau
 Que j'expose a tes yeux le dangereux tableau
 Des mensonges dont la terre est remplie
 Et que ma Philosophie
 T'apprenne à mepriser les horreurs du tombeau
 Et les terreurs de l'autre vie.
 Ne crois pas qu'emparé de l'erreur de men sens
 De ma religion blasphemateur profane

Je veuille avec depit, de mes egarements
 Detruire en libertin la Loi qui les condamne
 Examineur scrupuleux
 De ses redoutables mysteres
 Je pretens penetrer d'un pas respectueux
 Au plus profond du sanctuaire.
 Du Dieu mort sur la croix, que l'Europe revere
 L'ho[rreu]r⁶⁴ d'une eternelle nuit
 Semble c[ache]r le temple à mon œil temeraire
 Mais [la] raison qui m'y conduit
 [Fait m]archer devant moi le flambeau qui m'eclaire. [3 1]
 Les Pretres de ce temple avec un ton severe
 M'offrent d'abord un Dieu, que je devois haïr,
 Un Dieu qui nous forma pour etre miserables
 Qui nous donna des cœurs coupables,
 Pour avoir droit de nous punir ;
 Qui nous crea d'abord à Lui meme semblables
 Afin de nous mieux avilir.
 Sa main croit à peine une ame à son image
 Qu'on l'en vit soudain repentir ;
 Comme si l'ouvrier n'avoit pas dû sentir
 Les defauts de son propre ouvrage
 Et sagement les prevenir !
 Bientot sa fureur meurtriere
 Du monde epouvanté sappa les fondements
 Dans un deluge d'eau perdant en meme tems
 Les sacrileges habitans
 Qui remplissoient la terre entière
 De leurs honteux dereglem[en]ts [3 1 v]
 Sans doute on le verra par d'heureux changements
 Sous un ciel epuré redonner la lumiere
 A de nouveaux humains, a des cœurs innocents
 De sa lante sagesse aimables monuments.
 Non, il tire de la poussière
 Un nouveau peuple de Tyrans
 Une race livrée a ses egarements
 Plus coupable que la premiere.
 Que fera-t-il ? quels foudres eclatants

64 Je mets entre crochets les mots, ou les lettres, qui manquent, à cause des déchirures du papier.

Va sur ces malheureux lancer sa main severe
 Va-t-il dans le Cahos plonger les Elements
 Ecoutes ! O prodige, o tendresse o mystere
 Il vient venoit de noyer les Peres
 Et il va mourir pour les enfans.
 Il est [un] peuple obscur, imbecile, volage
 Amateur insensé de superstitions [32]
 Vaincu par ses voisins, rampant dans l'esclavage
 Et l'éternel mepris des autres nations
 Le fils de Dieu, Dieu même, oubliant sa puissance
 Se rend concitoien de ce peuple odieux,
 Dans les flancqs d'une Juive, il vient prendre naissance
 Il rampe sous sa Mere, il souffre sous ses yeux
 Les infirmités de l'enfance :
 Long tems vil ouvrier, le rabot à la main
 Ses beaux jours sont perdûs dans ce lache exercice
 Il preche enfin trois ans le peuple Iduméen
 Et souffre le dernier supplice.
 Son sang, du moins, le sang d'un Dieu mourant pour nous
 N'étoit-il pas d'un prix assez noble, assez rare
 Pour souffire⁶⁵ à parer les coups
 Que l'enfer jaloux nous prepare :
 Quoi ! Dieu voulut mourir pour le sal[ut] de tous, [32v]
 Et son trepas est inutile ?
 Qu'on me vante beaucoup sa clemence facile,
 Quand remontant au ciel il reprend son courroux
 Quand sa main nous replonge aux eternels abimes
 Et que par ses fureurs effacant ses bienfaits
 Aiant versé son sang pour expier nos crimes
 Il nous punit de ceux que nous n'avons pas faits.
 Ce Dieu poursuit encore aveugle en sa colere
 Sur ses derniers enfans l'erreur du premier pere.
 Il redemande compte à cent peuples divers
 Assis dans la nuit du mensonge
 De ces obscurités ou Lui même il les plonge
 Lui qui vint nous dit-on éclairer l'univers ?
 Amerique, vaste contrée⁶⁶,
 Peuples, que Dieu fit naitre aux portes du Soleil,

65 Corrigé d'une autre main : « suffire ».

66 Le copiste avait d'abord écrit : « vastes contrées » ; corrigé plus tard.

Vous Nations Hyperborées,
 Vous qui⁶⁷ l'erreur nourrit dans un profond sommeil, [33]
 Vous serés donc un jour à sa fureur livrées
 Pour n'avoir pas sù qu'autrefois
 Sous un autre Hemisphere, aux plaines Idumées
 Le fils d'un charpentier expira sur la croix ?
 Non ; je ne connois pas à cette indigne image
 Le Dieu que je dois adorer
 Je croirois le deshonoré
 Par un si criminel hommage.
 Entens, Dieu, que j'implore, entens du haut des cieux
 Une voix plaintive et sincere
 Mon incredulité ne peut point te déplaire
 Mon cœur est ouvert à Tes yeux
 [On] te fait un Tyran, je cherche en Toi mon Pere
 Je ne suis pas Chretien, mais, c'est pour t'aimer mieux.
 Ciel ! o Ciel ! Quel objet vient de fraper ma vû[e]
 Je reconnois le Christ puissant et glorieux [33v]
 Auprés de Lui dans une nûe
 Sa croix se presente à mes yeux
 Sous ses pieds triomphants la mort est abbatüe
 Des portes de l'enfer il sort victorieux :
 Son regne est annoncé par la voix des Oracles
 Son throne est cimenté par le sang des Martyrs
 Tous les pas de ses Saints, sont autant de miracles,
 Il leur promet des biens plus grands que leurs desirs.
 Son exemple est saint, sa morale est divine
 Il console en secret les cœurs qu'il illumine
 Et dans tous nos malheurs il nous offre un appui,
 Et si sur l'imposture il fonde sa doctrine
 C'est encore un bonheur d'être trompé par Lui.
 Entre ces deux Portraits, incertaine Uranie
 C'est à Toi à chercher l'obscur verité
 A Toi que la nature honore d'un genie
 Qui seul egale Ta beauté :
 Songe, que du Tres haut la sagesse immortelle
 [A] gravé de ses mains dans le fond de ton cœur [34]
 La religion naturelle
 Crois que ta bonne foi, ta bonté, ta douceur

67 Corrigé d'une autre main : « que ».

Ne sont point les objets de sa haine eternelle
 Crois, que devant son throne, en tous tems, en tous lieux
 Le cœur du juste est precieux ;
 Crois, qu'un Bonze modeste, un Dervis charitable
 Trouvent plutôt grace à ses yeux
 Qu'un Janseniste impitoiable
 Ou qu'un Pontife ambitieux.
 Eh qu'importe à Lui, sous quel titre on l'honneur implore⁶⁸
 Tout hommage est reçu, mais aucun ne l'honore
 Ce Dieu n'a pas besoin de nos vœux assidus
 Si l'on peut l'offencer, c'est par des injustices
 Il nous juge sur nos vertus
 Et non pas sur nos sacrifices. [34v]

Rouen, B.M., Académie des Sciences C 18 bis, f. 69v-76v

132

Le Pour et Contre

tu veux donc belle Uranie,
 qu'érigé par ton ordre en lucrece nouveau
 devant toy d'une main hardie
 a la religion j'arrache le son bandeau,
 que j'expose a tes yeux le dangereux tableau
 des mensonges sacréz dont la terre est remplie
 et que ma philosophie
 t'apprenne a mepriser les horreurs du tombeau [69v]
 et les terreurs de l'autre vie
 Ne crois point qu'enivré des erreurs de mes sens
 de ma religion blasphemateur profane,
 je veuille avec depit dans mes egarements
 détruire en libertin la loy qui les condamne.
 Examineur scrupuleux
 de ce redoutable mistere
 je cherche a penetrer dun pas respectueux
 les profondeurs du sanctuaire.
 Je demande ce dieu que leurope revere [70]
 je l'invoque il se tait, je le cherche il me fuit
 les sombres voiles de la nuit
 semble[nt] cacher son temple a mon œil temeraire
 mais la raison qui me conduit

68 Par contamination avec le vers suivant.

fait marcher devant moy son flambeau qui meclaire
les pretres de ce temple avec un ton severe
m'offrent d'abord un dieu que je devois hair
un dieu qui nous a faits pour etre miserables
qui nous donna des cœurs coupables
pour avoir droit de nous punir [70v]
qui nous crea voulut nous creer dabord a luy meme
semblables

afin de nous mieux avilir,
et nous faire à jamais souffrir
des tourmens plus epouvantables
~~sa main creoit a peine une ame a son image~~
on l'en vit soudain repentir
[des qu'il eut achevé nostre ame a son image]
comme si louvrier n'avoit pas du sentir
les defauts de son propre ouvrage,
et sagement les prevenir
bientôt sa fureur meurtriere [71]
du monde epouvanté frapant les fondemens
dans un deluge d'eaux détruit les habitans
qui remplissoient la terre entiere
de leur honteux dereglements.
Sans doute on le verra par dheureux changements
sous un ciel epuré redonner la lumiere
a des nouveaux humains a des cœurs innocents
de sa lente sagesse aimables mouvements
Non, il tire de la poussiere
un nouveau peuple de titans [71v]
une race livrée a ses emportemens
plus coupable que la premiere.
que ferat'il qu'els foudres eclatants
vont sur ces malheureux, lancer ses mains severe
vat'il dans le cahos plonger les elements ?
ecoutez, o prodige, o tendresse, o mistères
il venoit de noyer les peres
il va mourir pour les enfans.
Il est un peuple obscur, imbecile volage,
amateurs insensé des superstitions [72]
vaincu par ses voisins, rampant dans lesclavage
et l'eternel mepris des autres nations,
le fils de dieu, dieu meme oublians sa puissance

se fait concitoyen de ce peuple odieux
 dans les flancs d'une juive il vient prendre naissance
 il rampe sous sa mere, il souffre sous ses yeux
 les infirmités de l'enfance
 Longtems vil ouvrier le rabot a la main
 ses beaux jours sont perdus dans ce lache exercice
 il preche enfin trois ans le peuple jdumeen [72v]
 et perit du dernier suplice
 son sang du moins, ce sang d'un dieu mourant pour nous,
 n'étoit il pas d'un prix assez noble assez rare
 pour suffir a parer les coups
 que lenfer jaloux nous prepare ?
 quoy dieu voulu mourir pour le salut de tous
 et son trepas est inutile !
 quoi l'on me vantera sa clemence facile [73]
 quand remontant au ciel il reprend son couroux
 quand sa main nous replonge aux eternels abimes
 et que par ses fureurs effacant ses bienfaits
 ayant versé son sang pour expier nos crimes
 il nous punit de ceux que nous n'avons point faits
 ce dieu poursuit encore aveugle en sa colere
 sur les derniers enfants l'erreur du premier pere
 il redemande compte ~~en~~ a cent peuples divers,
 assis dans la nuit du mensonge [73v]
 de ces obscuritez ou luy meme il les plonge
 luy qui vint nous dit on, eclairer l'univers
 Amerique, vastes contrées
 peuples que dieu fit naitre aux portes du soleil
 vous, nations hiperborées
 vous que l'erreur nourrit dans un profond someil
 vous serez donc un jour a sa fureur livrées
 pour n'avoir pas sçu ~~quatre fois~~ qu'autrefois,
 dans un autre hemisphere, aux plaines jdumeesnées [74]
 le fils d'un charpentier expira sur la croix
 Non je ne connois point a cette indigne image
 le dieu que je dois adorer,
 je croirois le deshonorer
 par un si criminel hommage
 entends dieu que j'implore entend du haut des cieux
 la voix de mon doute sincere

mon incredulité ne doit point te deplaire
mon cœur est ouvert a tes yeux
on te fait un tiran, je cherche en toy mon pere [74v]
je ne suis point cretien, mais c'est pour t'aimer mieux
Ciel, o Ciel, quel objet vient effrayer ma vue
je reconois le christ puissant et glorieux
aupres de luy dans une nûe,
sa croix se presente a mes yeux
sous ces pieds triomphans la mort est abatüe
des portes de l'enfer il sort victorieux
son regnes est annoncé par la voix des oracles
son trone est cimenté par le sang des martyrs [75]
tous les pas des saints sont autant de miracles
il leur promet des biens plus grands que les leurs desirs ;
ses exemples sont saints, sa morale est divine
il console en secret les cœurs qu'il illumine
dans les plus grands malheurs le sein du malheur il leur offre
un appui ;

et si sur l'imposture il fonda sa doctrine
c'est un bonheur encor d'être trompé par luy
Entre ces deux portraits incertaine Uranie
c'est a toy de chercher lobscur verité [75v]
a toy que la nature honora d'un genie
qui seul egale ta bauté
songe que du tres haut la sagesse immortelle
a gravé de sa main dans le fond de ton cœur
la religion naturelle
crois que ta bonne foy ta bonté ta douceur
ne sont point les objets de sa haine eternelle,
crois que devant son trone en tout temps en tout lieu
le cœur du juste est precieux [76]
crois qu'un bonze, modeste, un dervis charitable
trouve plutôt grace a ses yeux,
qu'un janseniste impitoyable
ou qu'un prelat ambitieux,
eh qu'importe en effet sous quel titre on l'implore
tout hommage est receu, mais aucun ne lhonore
ce dieu n'a pas besoin de nos vœux assidus
si l'on peut l'offenser c'est par des injustices
il nous juge sur nos vertus
et non pas sur nos sacrifices [76v]